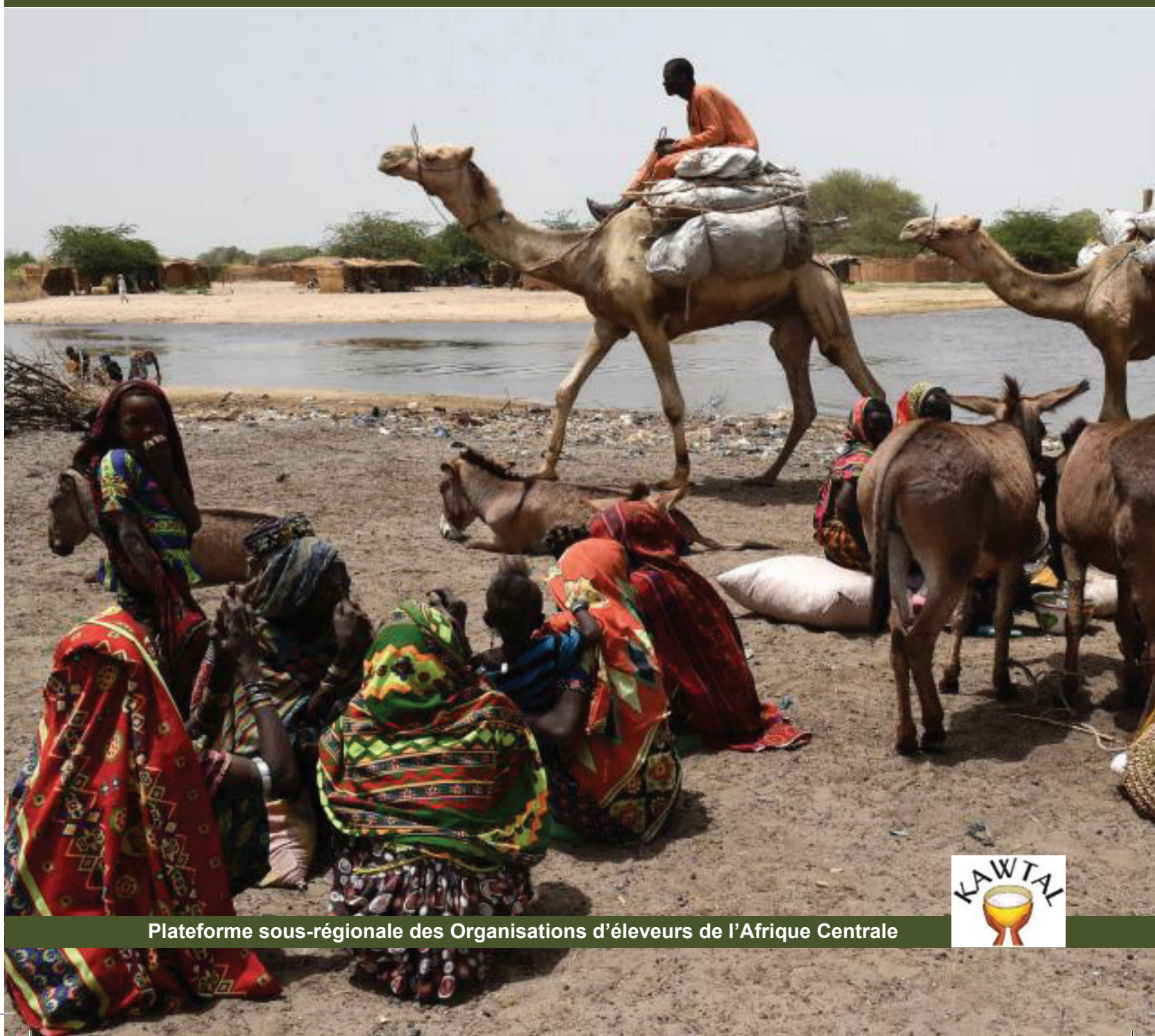


IMPACTS DE LA SECTE BOKO HARAM SUR LES ÉLEVEURS DANS LA RÉGION DU LAC TCHAD

Dr. Sougnabé Pabamé & Ahmat Moussa Hassan



Plateforme sous-régionale des Organisations d'éleveurs de l'Afrique Centrale



IMPACTS DE LA SECTE BOKO HARAM SUR LES ÉLEVEURS DANS LA RÉGION DU LAC TCHAD

Par Dr. Sougnabé Pabamé & Ahmat Moussa Hassan

Février 2017



**PLATEFORME RÉGIONALE DES ORGANISATIONS D'ÉLEVEURS DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

**Bâtiment INADES Formation,
Face à l'Université Ardeb-journal N'Djamena-Tchad
Tel : 66222325/99939503**

kawtal2014souregionale@gmail.com/madjallohassan@yahoo.com

L'étude s'inscrit dans une large perspective incluant une campagne qui vise à éclairer la communauté nationale de la sous-région (autorités gouvernementales, administrations publiques, partis politiques, société civile, médias...), la communauté sous régionale et la communauté internationale sur la situation existentielle de la communauté du Lac Tchad en générale et des éleveurs caractérisée par l'exclusion, la marginalisation, les discriminations et la stigmatisation qui y est associée, les actes de violences qui s'exercent sur eux du fait de leur richesses et ethnie. Il s'agit d'élaborer une stratégie de plaidoyer qui devra aboutir à la promotion et l'effectivité du respect des droits aux libertés politiques et socioéconomiques individuels et collectifs des populations locales du Lac Tchad et des éleveurs dans le cadre du règlement global de la crise politique dans tous les pays voisins du Tchad et dans la zone CEEAC/CE-DAO.

Résumé

Cette étude commanditée par la Plateforme Kawtal sous financement CCFD-Terre Solidaire/Programme Paix est réalisée dans la région du lac Tchad qui fait partie intégrante du Bassin du Lac Tchad. C'est une région fragile d'un point de vue climatique et environnemental, fortement affectée par la surexploitation des ressources, l'ensablement et la désertification. L'étude porte sur les impacts de la secte Boko Haram sur les populations de la région en générale et sur les éleveurs en particulier. La Plateforme Kawtal à travers cette étude entend attirer l'opinion nationale, sous régionale et internationale sur les sorts des éleveurs (réfugiés, retournés ou simplement déplacés) qui ne sont pas forcément dans les camps de réfugiés.

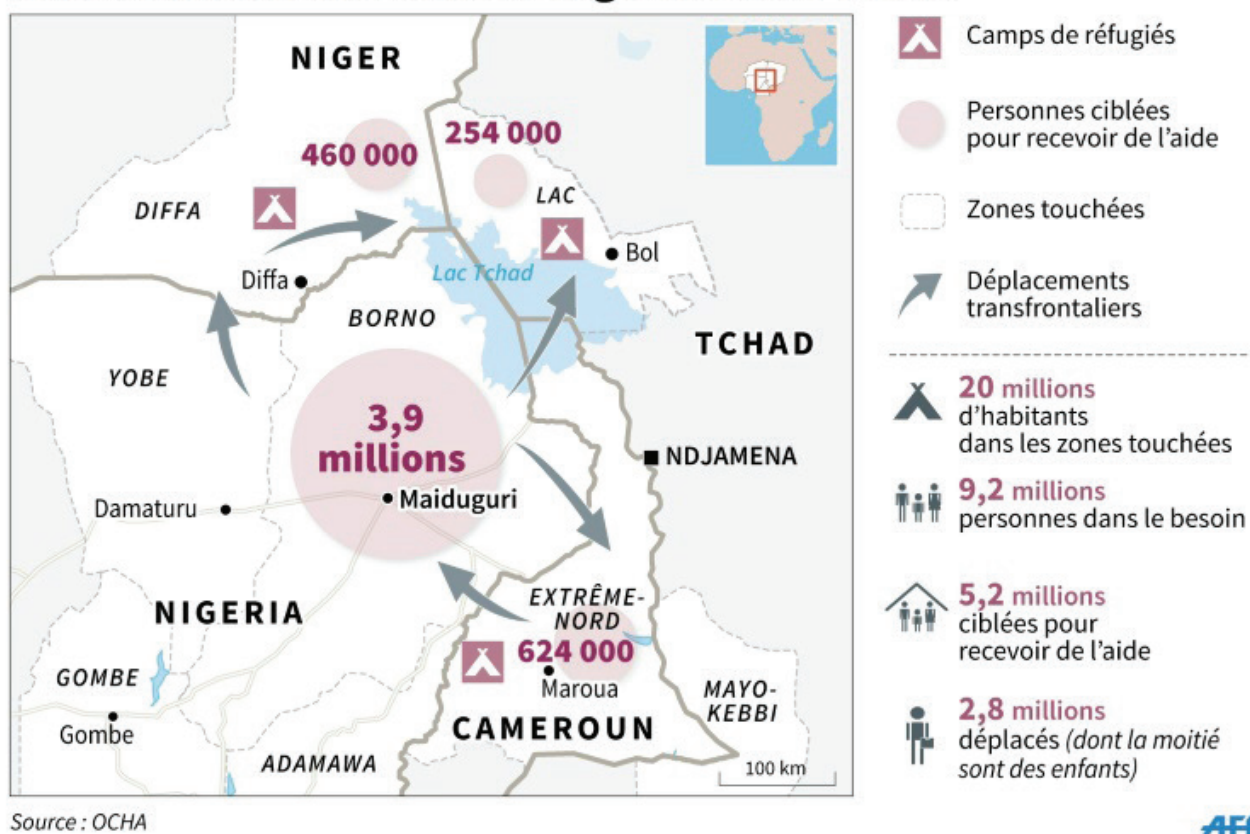
A travers les enquêtes empiriques dans trois localités du lac Tchad : Bol, Bagasila et Liwa, il ressort que le bassin du lac Tchad est une région d'insécurité endémique. Le développement du banditisme dans le dédale d'îles, d'îlots bancs et flottants, colonisés par les campements lacustres des populations ne date pas d'hier. Cette insécurité a une histoire qui s'inscrit dans la longue durée et ses pratiques se sont adaptées aux mutations du contexte politique. Les routes des savanes et des steppes du bassin du lac Tchad ont hérité d'un passé précolonial riche en banditisme et en razzias. La plus récente est celle causée aujourd'hui par la secte islamiste Boko Haram qui est un mouvement insurrectionnel et terroriste d'idéologie salafiste djihadiste, originaire du nord-est du Nigeria et ayant pour objectif d'instaurer un califat et d'appliquer la charia. Cette crise a généré de multiples effets négatifs sur les populations, les moyens d'existence et l'économie dans la sous-région. Les attaques et exactions commises par Boko Haram ainsi que les opérations militaires contre ce groupe armé ont généré des mouvements de populations importants du Nigeria et de la zone insulaire de la Région du Lac vers les rivages du Lac et la terre ferme.

Dans ces désastres, les éleveurs sont en première ligne et l'activité pastorale est menacée par le groupe islamiste Boko Haram. Les conditions de vie de ces pasteurs sont extrêmes : la nourriture manque, les maladies sont présentes, pas de points d'eaux, manque de pâturages, rapports sociaux tendus, déplacements forcés, pertes d'animaux, etc. Cela constitue une perte colossale pour les éleveurs et partant pour le pays. Boko Haram qui ensanglante la région du bassin du Lac Tchad a bouleversé la vie de milliers de personnes. De ces faits, il se rend coupable de crimes au regard du droit international, notamment d'homicides illégaux, d'attaques contre des biens à caractère civil, de détournements de biens et d'actifs, de pillages et d'enlèvements. De même, les Etats dans leur réaction pour remplir l'obligation de sécurisation, ont pris des mesures qui sont elles-mêmes aussi attentatoires aux droits de l'homme.

Face à la fragilité de la sécurité dans le bassin du lac Tchad, les pays de la région doivent s'attaquer aux causes profondes du mal de l'instabilité. Cette lutte contre l'insécurité doit passer par la lutte contre la pauvreté et l'émergence des équilibres sociaux car la sécurité, le développement, la bonne gouvernance et le respect des droits humains forment un tout indissociable et doivent être appréhendés ensemble.

A cet effet, le pastoralisme constitue un des leviers importants pour amorcer ce développement. Dans la bande saharo-sahélienne, l'élevage pastoral est l'une des seules activités productives et rentables qui puisse être développée avec succès. Dans ce contexte, le développement de ce secteur s'impose comme solution à la pacification de ces régions. Un des prérequis fondamentaux de la viabilité de l'élevage pastoral est la possibilité de liens entre espaces pastoraux saharo-sahéliens et espaces soudaniens. Le développement durable des zones saharo-sahéliennes ne peut s'envisager en vase clos. La mobilité pastorale est centrée sur une complémentarité essentielle à l'instauration d'une paix durable au sein des pays du bassin du lac Tchad qui tous, comprennent des espaces saharo-sahéliens et soudaniens.

Crise humanitaire dans la région du lac Tchad



Carte de la crise humanitaire et du nombre de réfugiés et déplacés dans les régions affectées par les violences de Boko Haram au Nigeria, Cameroun Tchad et Niger
Source :afrique360.com

Table des matières

INTRODUCTION	11
1. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	12
1.1 Caractéristiques sociodémographiques	12
1.1.1 Les aspects démographiques	12
1.1.2 Les aspects socioéconomiques	13
1.2- La variation de la superficie du lac Tchad	13
1.3- Les activités productives autour et dans le lac Tchad	14
2- INSECURITE TRANSFRONTALIERE DANS LA ZONE DU BASSIN DU LAC TCHAD	16
2.1- Brève présentation de la commission du bassin du lac Tchad	16
2.1.1- Rappel de l'histoire du bassin du lac Tchad	17
2.1.3- Les attributions et missions de la CBLT	17
2.2- Les défis sécuritaires dans le bassin du lac Tchad	17
2.2.1- Les portées de cette insécurité endémique	18
2.2.2- Evolution de la forme et du concept de l'insécurité	18
2.2.3- Nouvelles formes de l'insécurité dans le bassin du lac Tchad	19
2.3- La secte Boko Haram, une menace sécuritaire montante dans la sous-région	19
2.3.1 Contexte d'émergence de la secte Boko Haram dans le bassin du lac Tchad	19
2.3.2 Genèse et évolution de la secte Boko Haram	20
2.3.3 Idéologie soutenant les actions de Boko Haram	20
2.3.4 Perception des populations locales de la secte Boko Haram	20
3- LES SOCIETES PASTORALES ET LEURS SYSTEMES DE PRODUCTION DANS LE LAC TCHAD	22
3.1- Les espaces agro-pastoraux du lac Tchad	22
3.1.1- Les ressources pastorales autour et dans le lac	22
3.1.2- Les contraintes parasitaires de ces espaces pastoraux	23
3.2- Les systèmes pastoraux autour et dans le lac Tchad	23
3.2.1- Les sociétés pastorales	23
3.2.2- La race bovine du lac Tchad	23
3.2.3- Diversité des systèmes d'élevage dans et autour du lac	24
3.2.4- Les mobilités pastorales autour et dans le lac	26

4- IMPACTS DES EXACTIONS DE BOKO HARAM SUR LA VIE DES ELEVEURS ET LEURS SYSTEMES DE PRODUCTION	28
4.1- Conséquences des exactions de Boko Haram dans la région	28
4.1.1- Pertes en vies humaines	28
4.1.2- Déplacement massif des réfugiés	29
4.1.3- Blocage des échanges transfrontaliers	30
4.2- Conséquences des exactions de Boko Haram sur le secteur élevage	31
4.2.1- Perturbation des systèmes pastoraux	32
4.2.2- Déplacement de force des éleveurs dans la région du lac	32
4.2.3- Pertes en vies humaines	33
4.2.4- Pertes en matériel : animaux morts, égarés, enlevés ou volés	34
4.2.5- Séparation de la famille	35
4.2.6- Chute de prix de vente des animaux	36
4.2.7- Stigmatisation des éleveurs	37
5- BOKO HARAM ET LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME	38
5.1- Violations des droits de l'Homme commises par Boko Haram	38
5.1.1- Violation du droit à la vie	38
5.1.2- Violation du droit à la liberté et la sûreté	39
5.1.3- Violation du droit à l'intégrité physique	39
5.2- Violations des droits de l'Homme commises par les forces de sécurité	39
5.2.1- Détenus dans des « conditions inhumaines »	39
5.2.2- Arrestations et détentions arbitraires	40
5.2.3- Détention au secret et torture	40
5.2.4- Exécutions extrajudiciaires et procès iniques	40
6- RECOMMANDATIONS	42
CONCLUSION	46
BIBLIOGRAPHIE	48
TABLE DES ILLUSTRATIONS	
1- Figures	
Figure 1 : Evolution du lac Tchad	13
Figure 2 : Activités autour du lac Tchad	14
Figure 3 : Le bassin du lac Tchad	16
Figure 4 : Termes de qualification de Boko Haram par les éleveurs	21
Figure 5 : Qualifications de Boko Haram par les éleveurs	21
Figure 6 : Nombre des déplacés suite aux exactions causées par Boko Haram	29
Figure 7 : Pertes d'animaux dues aux exactions de Boko Haram	34
Figure 8 : Séparation des familles d'éleveurs	35
Figure 9 : Perte sur les prix du bétail (en %)	36

2- Tableaux

Tableau 1 : Caractérisation des systèmes pastoraux dans la région du lac	25
Tableau 2 : Répartition des éleveurs selon leurs statuts	33

3- Photos

Photo 1 : Bœufs Kouri au pâturage	24
Photo 2 : Horreurs causées par Boko Haram : personnes égorgées ou brûlées (http://www.les-crises.fr/wp-content/uploads/2015/01/baga-boko-haram-2015-1.jpg)	29
Photo 3 : Personnes déplacées, (Sylvain Cherkaoui / Cosmos For MS) 2016 et http://s2.lemde.fr/image/2015/10/28/768x0/4798705_6_09e1_l-armee-nigeriane-a-publie-des-photos-des_8c79b2e2e0b2601779dad0721784cecc.jpg	30
Photo 4 : Mévente et chute de prix du bétail (AFP, Desirey Minkoh)	38
Photo 5 : Elevage dans le bassin du lac Tchad	41
Photo 6 : Elevage dans le bassin du lac Tchad	47



Elevage dans le bassin du lac Tchad
Source : journaldut Chad.com

INTRODUCTION

Pays d'élevage par excellence, le Tchad compte près de 94 millions de têtes de bétails d'après les chiffres des résultats globaux provisoires auxquels il faut ajouter 35 000 000 de la volaille (RGE, 2016). L'élevage est l'un des secteurs les plus importants de l'économie tchadienne, surtout dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Deuxième source de revenus après le pétrole, la part de l'élevage dans le PIB national est de 53% et fait vivre environ 40% de la population. Dans les échanges, il représente 30% des exportations, soit 37,5 milliards FCFA en 2014. La majorité de ces systèmes, près de 80% est régi par les systèmes pastoraux localisée dans la bande sahélienne.

Le bassin du lac Tchad situé dans cette bande sahélienne est une frontière naturelle commune à quatre pays : le Tchad, le Niger, le Nigeria et le Cameroun. L'élevage y présente également des réelles opportunités de développement dans le cadre des échanges sous régionaux car ces derniers commercent habituellement entre eux. Cependant, ce bassin est une région d'insécurité endémique. L'insécurité la plus récente est celle causée par la secte islamiste Boko Haram. Cette situation d'insécurité bloque les lignes d'approvisionnement de la région notamment celle allant vers le Nigéria dont dépendent les autres pays de la sous-région. Chassés par une coalition d'armées après avoir massacré des milliers de personnes en 2014, des membres de la secte Boko Haram se cachent désormais au milieu de centaines de petites îles inaccessibles, éparpillées à travers le lac Tchad. Depuis que les membres de cette secte occupent cet espace, ils attaquent les villages, et mettant en danger la vie des communautés déjà dévastées par la faim, la malnutrition. De ces faits, ils bloquent en quelque sorte le commerce qui pourrait se faire entre les populations riveraines. Cela constitue une perte colossale pour la région et le bétail étant la deuxième source de revenus après le pétrole.

Dans ces désastres, les éleveurs sont donc en première ligne et l'activité pastorale est menacée par le groupe islamiste Boko Haram. Les conditions de vie des pasteurs sont extrêmes : la nourriture manque, les maladies sont présentes, pas de points d'eau, manque de pâturages, rapports sociaux tendus, déplacements forcés, pertes d'animaux, etc. C'est dans ce contexte que la Plateforme Kawtal a commandité cette étude diagnostic afin d'attirer l'opinion nationale, sous régionale et internationale sur les sorts de ces réfugiés, retournés et déplacés qui ne sont pas forcément dans les camps de réfugiés. Nous analysons dans ce rapport les maux qui affectent le secteur de l'élevage dans la région du bassin du Lac Tchad désormais marqué par une très faible efficacité qui réduit les opportunités de valoriser ces potentialités.

1 ■ PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

L'étude a été réalisée dans la région du lac Tchad notamment dans les localités de Bol, Bagasola et Liwa. Ces régions, qui font partie intégrante du Bassin du Lac Tchad, sont limitées à l'ouest par le Niger et le Nigeria, au sud par le Cameroun et à l'est par la région du Kanem. Cependant, ce sont des zones fragiles d'un point de vue climatique et environnemental, fortement affectées par la surexploitation des ressources, l'ensablement et la désertification. Reconnu par la convention Ramsar, le lac est en cours de classement au patrimoine mondial naturel de l'Unesco.

1.1 Caractéristiques sociodémographiques

La Région du Lac regroupe quatre départements, à savoir : Mamdi, Kaya, Fouli et Wayi. Elle est située dans un bassin hydrographique couvre une superficie de 19.999km² et compte 555.645 habitants, soit une densité de 28 habitants/km² (INSEED, Projection 2016). Ces populations sont issues d'un certain nombre de groupes ethniques et tribaux comme les Kanouri, les Mobbers, les Boudoumas, les Haoussas, les Kanembous, les Kotoko, les Arabes Choua, les Hadda, les Kouri, les Foulani et les Mangas. Elles sont pour la plupart des pêcheurs, des éleveurs, des agriculteurs ou des commerçants.

1.1.1 - Les aspects démographiques

Les sociétés riveraines du lac Tchad se caractérisent par un cosmopolitisme, qui reflète l'attractivité qu'exercent ses ressources. Les pêcheurs sont probablement la population la plus cosmopolite du lac Tchad : on y trouve des populations appartenant à diverses nationalités d'Afrique de l'Ouest (maliens, ghanéens) ainsi que de nombreux originaires de régions éloignées des pays riverains (Haous-sa du Nigeria ; Sara du Tchad).

L'étude réalisée par Cluster Security (2016) révèle que cette population est composée d'une grande diversité d'ethnies : Kanembou (49%), Boudouma (27%), Kouri (10%) et d'autres groupes (15%). La région est comptée parmi les zones du monde qui connaît la plus forte croissance démographique, des indicateurs synthétiques de fécondité atteignant 7 enfants par femme, une croissance démographique annuelle de plus de 3% qui occasionne un doublement de la population de moins de 20 ans. Cette forte croissance fait que la densité démographique du lac Tchad est relativement élevée, sur-tout si on les compare aux espaces sahéliens environnants (Cluster Security, 2016). Elles atteignent en moyenne 50 hab. /km². Cependant, des contrastes importants opposent la cuvette et les rives nord (moins de 20 hab. /km²) aux rives méridionales (plus de 60).

1.1.2 - Les aspects socio-économiques

Dans la région du lac Tchad, plusieurs générations d'ouvrages de nature variée ont été réalisées sous l'égide de la Sodélac (Société de développement du lac). Si elles sont loin de faire de l'archipel le grenier à blé rêvé dans les années 1950-1960, elle a toutefois contribué tout de même à la sécurité alimentaire de cet espace et de son arrière-pays du Kanem. Paradoxalement, les difficultés rencontrées ainsi que les crises économiques, écologiques ou politiques qui se sont succédées ont fait de la zone l'une des régions les plus pauvres du pays. Selon le rapport national sur le développement humain (RNDH, 2015), la région du Lac est l'une des plus faiblement développée du pays (avec un indice de développement humain de 0,288 pour une moyenne nationale de 0,377 en 2014). En plus, elle présente les plus faibles taux de scolarisation du pays (14,3% de taux net de scolarisation contre respectivement 74,9% et 43,7% au niveau national ; cette région a également un niveau d'alphabétisation très bas (8,6% contre 26,8% au niveau national), la classant parmi les 3 régions aux plus faibles taux du pays.

1.2 - La variation de la superficie du lac Tchad

Le lac Tchad est un lac changeant selon plusieurs échelles de temps. Son niveau, sa surface, ses paysages varient sans cesse selon les mois, les saisons, les années, les décades, les siècles ou des séquences de temps géologiques plus longues. Aujourd'hui, la superficie du Lac a été réduite de 90% en passant de 22.500km² en 1960 à environ 2.500 km² (Figure 1).

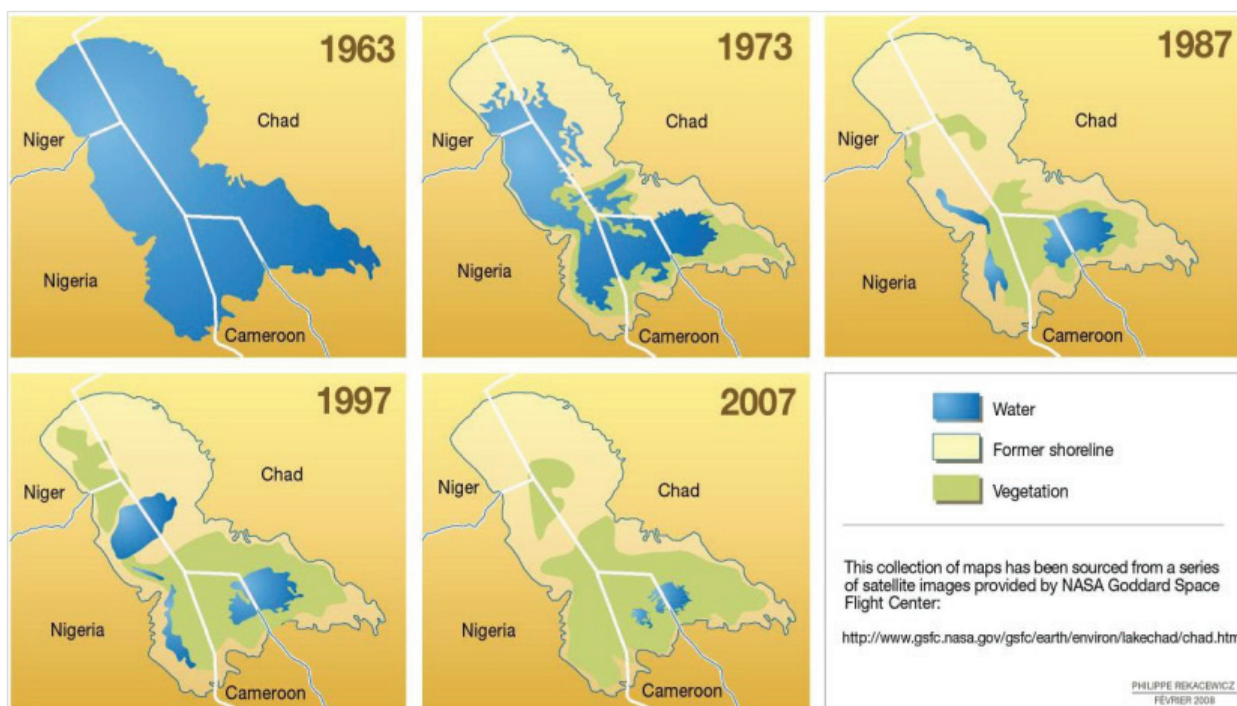


Figure 1 : Evolution du lac Tchad (source : Philippe Rekacewicz, Février 2008)

1. Présentation de la zone d'étude

Ces variations sont décrites selon 3 phases : le Petit Tchad, le Moyen Tchad et le Grand Tchad. Ces changements sont la conséquence de la pression anthropique, la dégradation environnementale et de changements climatiques notamment les grandes sécheresses des années 70 et 80 (Cluster Security, 2016).

Cette évolution régressive du niveau du lac a par ailleurs entraîné l'apparition de nombreuses îles et brouillé la visualisation des limites des frontières dans cet espace. La compétition pour l'accès et le contrôle de ces nouvelles ressources en eau et en terre a transformé la région du lac en zone de tensions opposant notamment les pêcheurs des pays riverains, avec une implication des armées respectives (Musila, 2012).

1.3 - Les activités productives autour et dans le lac Tchad

Le lac Tchad, dans son état actuel est un milieu caractérisé par une situation relativement favorable aux activités socio-économiques notamment propice à la pêche et à la valorisation de la décrue sur les rives (agriculture, élevage) (Figure 2).

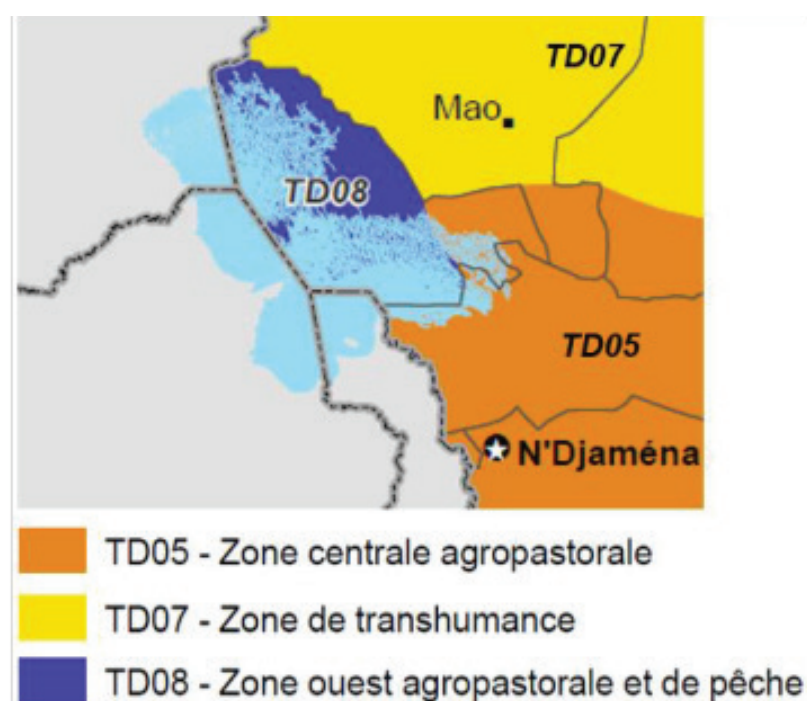


Figure 2 : Carte des zones de moyens d'existence. Source: USAID (2009); www.fews.net/fr/east-africa/Tchad

1. Présentation de la zone d'étude

Selon Guérin et al. (2014) l'importance que ces populations accordent à chacune de ces activités varie selon la période de l'année, mais aussi selon les années (crue plus ou moins haute), le lieu de résidence et l'ancrage géographique et culturel, l'accès aux ressources naturelles (droits fonciers), le capital et la main-d'œuvre mobilisable.

Grâce à cette pluriactivité, les sociétés riveraines du lac Tchad ont développé des modes originaux d'adaptation à la variabilité de l'environnement caractérisés par l'articulation d'une forte mobilité, d'une large pratique de la multi-activité et d'usages multifonctionnels des terroirs. Ce système est néanmoins fragile car menacé, au-delà de la crise actuelle, par les tensions qui pèsent sur l'accès aux ressources, dans un contexte de pression démographique croissante.

2. INSECURITE TRANSFRONTALIERE DANS LA ZONE DU BASSIN DU LAC TCHAD

Le bassin du lac Tchad a toujours constitué un espace de refuge pour toutes les populations réfractaires aux entités politiques conquérantes précoloniales, coloniales et postcoloniales. Refuge pour fuir le contact avec les militaires, les administrations et les fiscalités coloniales françaises et britanniques (Courtin, 2015), pour (re)créer des sortes de marronnages coloniaux et, plus récemment, pour les opposants au pouvoir en place (Tchad), certains éléments armés tiennent aujourd'hui encore les îles de la cuvette Sud.

C'est le cas aujourd'hui où, des groupes humains (Boko Haram), non pas exclus du corps social mais pour leur vision idéologique, s'érigent contre les systèmes de gouvernance nationale et défient les pouvoirs centraux des États de la région du bassin du lac Tchad.

2.1 Brève présentation de la Commission du Bassin du Lac Tchad

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été créée le 22 mai 1964 par quatre pays riverains du Lac Tchad : le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad (Figure 3). Mais le nombre de pays membres est passé à six pays depuis l'adhésion de la République Centrafricaine en 1996 et de la Libye en 2008. Le Soudan, l'Égypte, la République du Congo et la RD Congo sont membres observateurs. Le siège de l'Organisation est à N'Djaména, République du Tchad.



Figure 3 : Le bassin du lac Tchad

2. Insécurité transfrontalière dans la zone du bassin du lac Tchad

2.1.1- Rappel de l'histoire du bassin du lac Tchad

L'histoire du lac Tchad est étroitement liée à la gestion de ses ressources naturelles (hydriques, halieutiques...) et cette histoire est parsemée d'éléments qui rendent compte de son originalité. A l'époque des grands empires (Kanem-Bornou, Baguirmi, Ouaddaï, Mandara, Sokoto...) le bassin du lac Tchad était un centre important d'échanges entre l'Afrique Centrale et l'Afrique du Nord.

La création du bassin de lac Tchad fait suite à la coalition des explorateurs européens pour faire face à Rabah qui avait bâti son empire dans la région du lac Tchad. Une fois Rabah neutralisé, les puissances européennes procédèrent au partage du bassin du Lac Tchad. Ainsi, le lac fut-il ouvert à la navigation et se transforma en espace international avec trois sphères d'influences (britannique, française et allemande).

Une fois l'indépendance acquise par les Etats africains du bassin dans les années 60 (Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad), ils mirent sur pied la CBLT en 1964 baptisée au début Bassin Conventionnel d'une superficie de 967.000 km² (sans la Libye). Il est constitué d'un réseau d'eaux souterraines et de surface, reliant le Hoggar (Algérie) au Ténéré (Niger/Tchad), le Tibesti et l'Ennedi (Tchad), le Nord-Est du Nigeria et le Nord du Cameroun (CBLT). Cependant, l'essentiel des eaux libres, le bassin actif du lac Tchad, se trouve aujourd'hui dans la cuvette sud, qui correspond à peu près à la zone frontalière des quatre pays limitrophes traversés par le lac : le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Nigeria (Luntumbe, 2014).

2.1.2- Les attributions et missions de la CBLT

La CBLT a donc pour mandat, la gestion durable et équitable de cet espace notamment les ressources en eaux partagées du bassin éponyme, la préservation des écosystèmes du Bassin Conventionnel du Lac Tchad, la promotion de l'intégration et la préservation de la paix et de la sécurité transfrontalières dans le Bassin du Lac Tchad. La CBLT une organisation de bassin membre du réseau africain des organisations de bassin (RAOB) et du Réseau International des Organisations de bassin (RIOB). La Commission est financée par les contributions des Etats membres, mais des financements autonome de certains bailleurs.

2.2 - Les défis sécuritaires dans le bassin du Lac Tchad

Au cœur de cette zone du bassin du lac Tchad, l'insécurité transfrontalière est un facteur ancien évoluant au gré du contexte politique. Elle a une histoire qui s'inscrit dans la longue durée et ses pratiques se sont adaptées aux mutations du contexte politique. Les routes des savanes et des steppes du bassin du lac Tchad ont hérité d'un passé précolonial riche en banditisme et en razzias. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, quand intervint la colonisation européenne, les anciens empires de Bornou, de Baguirmi, du Wandala ou du Ouaddaï connaissaient une pratique récurrente de razzias, de pillages et le banditisme rural.

2. Insécurité transfrontalière dans la zone du bassin du lac Tchad

2.2.1- Les portées de cette insécurité endémique

Ces boucles d'insécurité avaient une portée essentiellement économique et financière, car elles permettaient à de grandes entités politiques de renflouer leurs caisses en période de saison sèche ou lors de crises de trésorerie, et aux paysans de compenser les mauvaises récoltes ou de reconstituer des troupeaux décimés par de fréquentes épizooties ou par la rareté des pâturages en saison sèche. La razzia constituait ainsi une forme d'économie parallèle et quasi légale tant que l'auteur ne la menait pas contre un membre de sa communauté. Elle n'était condamnée que si on ne rapportait pas au chef de cette communauté sa part du butin en sa qualité d'usufruitier de toute source d'accumulation. Ainsi l'auteur de la razzia était-il protégé par les chefs de villages ou de cantons en contrepartie du partage du butin avec eux : il était une sorte de « bandit-noble » (Saibou, 2007, 2004, 1998). De surcroît, elle était valorisante et considérée comme une preuve de bravoure tant elle n'était pas associée à des massacres de populations.

Lorsque le bassin du lac Tchad fut partagé entre les empires coloniaux allemand, britannique et français à la fin du XIXe siècle, ces pratiques furent interdites. La razzia entra alors dans la clandestinité, désormais organisée par de petites bandes regroupant des proches parents ou des connaissances de village.

2.2.2 - Evolution de la forme et du concept de l'insécurité

De ces rencontres et de ces expériences est né le « banditisme rural professionnel transethnique », communément désigné sous le vocable de zarguina, différent du vol occasionnel. Certains bandits de renom, surnommés soongoobe (Saibou, 2001), étaient considérés comme des résistants, des contestataires de l'ordre colonial, voire des protecteurs sociaux contre ce même ordre. Enfants du village, les zarguina jouissaient de la solidarité, de la protection de leur communauté ainsi que de leur complicité par la loi du silence, face à la justice, de sorte que les poursuites et les répressions entraînaient de longues périodes de calme et de sécurité.

De son côté, le développement des villes générait aussi un banditisme urbain. Mais les braquages, les embuscades sur les routes et les razzias de troupeaux reprenaient quand la surveillance se relâchait, les marchands circulaient et les marchés se remettaient à prospérer. Le phénomène n'a donc pas été éradiqué sous la colonisation ni après la colonisation d'ailleurs.

La période d'accalmie qui devait suivre a été brisée par la guerre civile tchadienne qui connut son paroxysme en 1979 ; la disponibilité et la circulation des armes à feu dans le bassin du lac Tchad ont ainsi militarisé le grand banditisme régional. Ceci fit franchir à ces groupes une étape importante en termes de capacités d'agression physique et de sophistication dans l'organisation des embuscades ou des razzias. Mais surtout, ce banditisme régional leur fit revêtir une dimension politique. Car il s'y greffa des groupes rebelles et des bandes armées organisées en « coupeurs de route » au cours des années 1990-2000.

L'environnement local marqué par des difficultés de survie quotidienne, le chômage des jeunes et le contexte politique régional favorisant l'apparition des foyers de tensions (comme l'affrontement entre Arabes Choa et Kotoko (Saibou, 2001) sur la rive gauche du Chari au Cameroun en 1992, la succession des mutineries en Centrafrique, le regain d'activités des groupes rebelles du Tchad et

2. Insécurité transfrontalière dans la zone du bassin du lac Tchad

dans le sud du Niger, qui ont jeté sur les routes des armes et des hommes rompus aux techniques de guerre), ont permis le développement d'un système économique usant de l'illicite, de la violence et du crime.

La vague de démocratisation des années 1990, accompagnée ou suivie dans plusieurs pays de crises politiques, de conflits communautaires et de tensions ayant dégénéré en rébellions, n'a rien arrangé : « D'abord préoccupés par la survie même des nations encore en construction, les États ont évidemment eu comme priorité la restauration de la paix, pendant que le crime enflait, se structurait, se sophistiquait, se régionalisait. Aussi le retour à l'action de sécurisation fut-il réactif face à des criminels proactifs et mutants. De nationales, les politiques de restauration de la sécurité se sont faites progressivement intégratives pour faire face à la militarisation et à la régionalisation des vecteurs de l'insécurité (Saïbou, 2010)

2.2.3 - Nouvelles formes de l'insécurité dans le bassin du Lac Tchad

Si le banditisme rural et l'insécurité ont une histoire longue dans le bassin du lac Tchad (Saïbou, 2010), jamais, depuis le début du XXe siècle, le lac Tchad n'avait été affecté par des violences d'une telle intensité que celles qui prévalent depuis 2014 en lien avec le mouvement Boko Haram. L'activisme du groupe islamiste nigérian Boko Haram, dans l'État du Bornou et dans les zones contiguës des États voisins du Nigeria, apparaît comme une suite logique de l'insécurité antérieure. Elle vient s'articuler aux autres formes d'insécurité déjà présentes dans la sous-région : à savoir, les trafics d'armes, les vols à main armée, la contrebande de pétrole du Nigéria, le vol de bétail, etc.

2.3 - La Secte Boko Haram, une menace sécuritaire montante dans la sous-région

La situation d'insécurité qui prévaut aujourd'hui dans le bassin du Lac Tchad dont il est question dans ce document s'inscrit bien dans ce contexte d'insécurité endémique décrit plus haut. Mais en réalité, les Boko Haram, qui sont-ils, comment sont-ils perçus par la population locale et quelles sont leurs motivations réelles ? Autant de questions qui méritent d'être éclairées pour mieux appréhender les actions aussi barbares que la Secte Boko Haram commettent dans la région du bassin du lac Tchad.

2.3.1 - Contexte d'émergence de la secte Boko Haram dans le bassin du lac Tchad

Bien que le Nigéria soit reconnu officiellement comme la première puissance économique d'Afrique grâce à ses réserves de pétrole et de gaz, son PIB par habitant demeure faible (Damgé, 2014). En plus, les inégalités entre les États notamment entre le nord, et le sud se creusent au fil de temps. Il se trouve aujourd'hui que les 12 États du nord sont les moins développés du pays et l'État de Bornou est le plus pauvre de tous : les trois quarts de la population y vivent sous le seuil de pauvreté, 98% des enfants de moins de quinze mois ne sont pas vaccinés, 83% des jeunes sont illettrés et 48,5% des enfants ne sont pas scolarisés (Vicky, 2012).

2. Insécurité transfrontalière dans la zone du bassin du lac Tchad

Cette situation constitue donc un terrain fertile pour les extrémités. C'est ainsi que Mohamed Yusuf fonde en 2002 son mouvement qui va devenir plus connu par son surnom de « Boko Haram ». Ses adeptes sont également surnommés les « talibans ». Yusuf réclame une application stricte de la charia. Il rejette la modernité, la démocratie (assimilée à la corruption) et les idées de l'Occident.

2.3.2 - Genèse et évolution de la Secte Boko Haram

Né à Maiduguri en 2002 par le prédicateur Mohamed Yusuf, Boko Haram a été à l'origine d'une secte qui prône un islam radical, hostile à toute l'influence occidentale. Bien que revendiquant à son origine une filiation avec l'islamisme salafiste et les talibans afghans, Boko Haram est fréquemment qualifié de secte à cause de son intransigeance religieuse, son culte, ses techniques d'endoctrinement, son intolérance à l'égard des autres musulmans et son fonctionnement en vase clos (Bensimon, 2014). En 2009, Boko Haram lance une insurrection armée dans laquelle Mohamed Yusuf trouve la mort. En 2010, Aboubacar Shekau prend la tête du mouvement qui devient un groupe armé et se rapproche des thèses djihadistes d'Al-Qaïda, puis de l'État islamique. Progressivement, la secte se diffuse dans l'État du Bornou et les États voisins du Nigeria. C'est ainsi que la région du Lac au Tchad a été atteinte par ces violences de grande intensité fin 2014 début 2015. Des éléments de Boko Haram se sont cachés dans les îles du lac et ils ont mené des attaques sur les populations, les forçant à fuir vers des lieux plus sûrs situés sur les berges.

2.3.3 - Idéologie soutenant les actions de Boko Haram

Bien que l'objectif de Boko Haram soit resté toujours le même celui de l'application de la charia (Peyron, 2013), l'idéologie du mouvement a largement évolué depuis sa création en 2002 par Mohamed Yusuf à Maiduguri. En 2010, il prend pour nom officiel Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati Wal-Jihad, qui signifie « groupe sunnite pour la prédication et le djihad (Apard, 2016) ». Le nom de Boko Haram, sa dénomination abrégée en haoussa, peut être traduit par « l'éducation occidentale est un péché » (AFP, 2011). Le mot Haram signifie « interdit » ou « illicite » en arabe et dans le monde musulman (BBC, 2009). Ce nom aurait été attribué par la population locale et les médias, marqués par le discours de son chef rejetant l'éducation « occidentale ». Ce rejet s'accompagne d'une lecture littérale du Coran, qui fait par exemple dire à Mohamed Yusuf que la Terre est plate, ou que l'eau de pluie ne résulte pas de l'évaporation, puisqu'elle est une création d'Allah. De ce fait, il est régulièrement dénoncé pour son idéologie obscurantiste (Peyron, 2013). Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à reconnaître Boko Haram comme un mouvement insurrectionnel et terroriste d'idéologie salafiste djihadiste et ayant pour objectif d'instaurer un califat et d'appliquer la charia.

2.3.4 - Perception des populations locales de la secte Boko Haram

La secte Boko Haram reste encore mal connue des populations locales notamment les éleveurs. Aux deux questions adressées aux éleveurs : Selon vous, qui sont les Boko Haram ? Comment les considérez-vous ?

2. Insécurité transfrontalière dans la zone du bassin du lac Tchad

Dans leurs réponses pour la première question, la confusion est de mise (Figure 4).

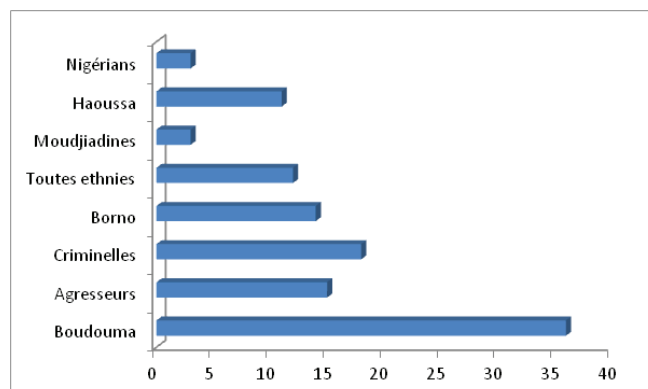


Figure 4 : Termes de qualification des Boko Haram par les éleveurs

A travers les langues qu'ils parlaient, les Boko Haram sont souvent assimilés à des groupes ethniques (Boudouma ou Bornou). Ils sont également désignés selon leur provenance (Nigéria) ou leurs comportements inhumains (criminelles, tueurs, etc.)

A la deuxième question (Comment les considérez-vous ?), la confusion demeure dans les réponses (Figure 5).

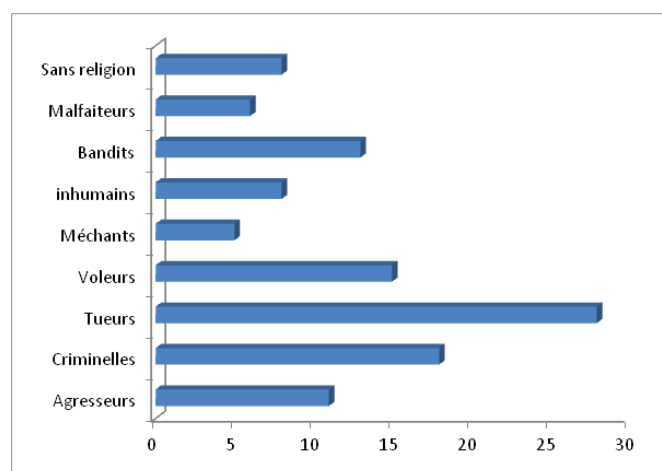


Figure 5 : Qualifications de Boko Haram par les éleveurs

Cette situation d'insécurité est certes en grande partie le fruit des inégalités sociales criantes (1), mais aussi de cette confusion qui existent au niveau de chaque individu et qui constitue une proie facile pour la secte quant à leur adhésion à leurs causes.

1. Entretien avec Monsieur Abdoukader Naino, directeur des Services généraux de communications et protocole de la CBLT, le 20 juin 2014, N'Djamena.

3. LES SOCIÉTÉS PASTORALES ET LEUR SYSTÈME DE PRODUCTION DANS LE LAC TCHAD

En matière de productions animales, le lac et ses rives sont intégrés à des dynamiques qui dépassent et, au minimum, enveloppent les espaces de transhumance des éleveurs qui les fréquentent même de façon épisodique. Il est donc ici traité des populations d'éleveurs et de leurs pratiques d'élevage en interaction avec le lac sans toujours y résider. Ces espaces ont varié au cours des dernières décennies du fait des dynamiques climatiques et démographiques exposées dans ce chapitre.

3.1 - Les espaces agro-pastoraux du lac Tchad

Ces espaces correspondent à la région du lac au Nord-Ouest de la région de Hajer Lamis comprenant les sous-préfectures suivantes : Karal, Mani dans le Hadjer Lamis, Bol, Kouloudia, Bagassola Doum-Doum Ngouri, Liwa, Kangalam et Daboua dans le Lac.

3.1.1 - Les ressources pastorales autour et dans le lac

Dans un environnement sahélien marqué par la saisonnalité des ressources agropastorales et par leur variabilité interannuelle, le lac avec ses zones humides permanentes, en particulier les îles, ses dépressions des ouaddis, ses polders aménagés et surtout, les espaces de crues et décrues, offre tout le long de l'année des espaces fourragères et complémentaires ou de substitution aux parcours sahéliens périphériques. En plus de ces ressources naturelles, l'extension et la diversification des agricultures procurent d'importantes quantités de résidus de culture à vocation fourragère.

Les ressources fourragères disponibles autour du lac et ses environs sont caractérisées par une grande diversité : des herbes vivaces sur les zones de décrues et les îles des herbes annuelles sur les dunes et les zones à régime purement sahélien (Guérin et al. 2014). Ensemble, elles constituent un système fourrager global quantitativement stable du fait de leur succession au fil des mois avec toujours une part de ressources à haute valeur nutritive.

L'abreuvement du cheptel est quant à lui directement assuré par l'eau du lac, des marécages ou des puisards à faible profondeurs. Par contre, dans certains endroits, l'eau est saumâtre ou insalubre à la consommation du cheptel et par conséquent limitent leur utilisation.

3. Les sociétés pastorales et leur système de production dans le lac Tchad

3.1.2 - Les contraintes parasitaires de ces espaces pastoraux

A cette disponibilité de fourrage et de l'eau, s'oppose un environnement sanitaire défavorable pour le cheptel. Comme toutes les zones humides, la région du lac est caractérisée par une forte pression parasitaire (douve, trypanosomiase, insectes hématophages, etc.) qui affecte sévèrement l'état et la productivité des cheptels.

Entre risque sanitaire et opportunités fourragère et hydriques, la recherche du compromis détermine grandement les stratégies des éleveurs avec des modalités variables suivant les espèces animales, la taille des troupeaux, la disponibilité en main d'œuvre, les terroirs fréquentés tant au lac que dans les espaces périphériques, les années climatiques et leurs conséquences sur les ressources.

3.2 - Les systèmes pastoraux autour et dans le lac Tchad

Selon le recensement Général du Bétail (2016) le lac Tchad compte environ six millions et demi de têtes du bétail auxquels il faudra ajouter environ un million de têtes de volaille. Ces effectifs sont détenus par plusieurs sociétés pastorales pratiquant divers systèmes pastoraux en fonction de leur localité et surtout de leur rapport avec le foncier.

3.2.1 - Les sociétés pastorales

Les populations d'éleveurs du lac sont les Boudouma, les Kouri et les Kanembou. Ils sont pour la plu-part des agropasteurs gravitant à partir du lac et autour de lui. Notons que les Boudouma et les Kouri ne sont pas exclusivement des éleveurs, mais ils partagent aussi leur temps entre des activités agri-coles. En plus de ces populations historiquement résidentes depuis plusieurs décennies, s'ajoutent d'autres groupes tels que les peuls et les Arabes. Tous ces éleveurs ont des traditions de mobilité dont les modalités et les déterminants sont propres à chaque communauté suivant son milieu de vie et son système d'activités. Ils dépendent tous directement du lac, certains groupes partagent également les mêmes origines géographiques ou ethniques et aussi les mêmes parcours durant une partie de l'année avant de se disperser pendant la période de transhumance.

3.2.2 - La race bovine du lac Tchad

Les principales races bovines dans le lac Tchad sont constituées par les zébus arabes, peul, Bororo et la race Kouri. De toutes ces races, la race Kouri est sans conteste le type de bovin dominant du point de vue effectif mais également la plus emblématique.

La race Kouri dont il est question représente 3 % du cheptel bovin tchadien et est l'une des meilleures races, comparé aux autres bovins zébus présents dans les zones sahélo-sahariennes (Voir Photo) Cependant, cette race est menacée d'extinction à cause du rétrécissement des eaux du Lac Tchad

3. Les sociétés pastorales et leur système de production dans le lac Tchad

qui constitue son écosystème naturel et des actions de croisement avec des bovins zébus (Bourzat et al, 1992 ; Tchad, 2003). Au fur et à mesure que l'espace se réduit il y a deux phénomènes qui se posent comme problème :

- l'espace de la décrue est progressivement colonisé par des pâturages moins lignifiés. Ceci entraîne par voie de conséquence l'arrivée massive d'animaux de transhumance ou de nomadisme créant ainsi des métissages anarchiques.
- Le cheptel Kouri de pure race ne peut vivre dans cet espace et suit le mouvement de l'eau. Il est alors confiné dans un espace très réduit qui entraîne un problème de concentration de cheptel donc de maladies mais également de compétition pour la ressource de base.

En ce qui concerne les caprins, on distingue globalement les races sahéliennes productrices de lait. Les races ovines sont représentées par les moutons de Sahel qui se répartissent en mouton fezzanais, en mouton arabe et en mouton M'Bororo. Le cheptel camelin est diversifié et peu connu tant par la caractérisation génétique des populations que par les référentiels techniques de leurs productivité.



Photo 1 : Bœufs Kouri (inter-resseau.org)

3.2.3 - Diversité des systèmes d'élevage dans et autour du lac

La classification des différentes formes du système d'élevage dans cette zone à vocation agropastorale n'est pas aisée car leurs relations respectives avec l'agriculture sont empreintes de complexité et peuvent varier en fonction des zones, des groupes et des écosystèmes (Sougnabé et al. 2012). Les critères qui nous ont permis de prendre en compte la diversité des pratiques d'élevage dans la région du lac sont les suivants : (1) le lien entre agriculture et élevage ; (2) le type ou l'amplitude de la

3. Les sociétés pastorales et leur système de production dans le lac Tchad

transhumance ; (3) les groupes socioculturels qui se distinguent par un mode de vie spécifique et (4) le type d'animaux prédominants. Il ressort de la combinaison de ces critères trois grands systèmes d'élevage : système pastoral, le système agro-pastoral et le système agro-élevage (Tableau).

Tableau 1 : Caractérisation des systèmes pastoraux dans la région du Lac

Système	Races bovines dominantes	Systèmes de production	Cheptel-Bovin	Ethnie dominant
Agro-Elevage	<u>Kouri</u> et métis*	- Espace de production : terroirs villageois ; - Pas de mobilité saisonnière ; - Stockage des résidus de récoltes ; - Pas de complément minéral ; - Exploitation dominée par les activités agricoles et/ou de la pêche	Effectifs : 10-30	<u>Kouri</u> , <u>Boudouma</u>
Agro-Pastoral	<u>Kouri</u>	- Espace de production : village dans les terres fermes pour l'agriculture et campements en période de transhumance ; - Mobilité saisonnière de faible amplitude (25-50m) entre les îles - Faible Stockage des résidus de récoltes - Complément minéral (cure salée ou apport) - Exploitation mixte (agriculture et élevage) souvent à dominance élevage	Effectifs : 30-50	<u>Kouri</u> , <u>Boudouma</u>
Pastoralisme nomade	Bororo, Peul et Arabe	- Espace de production : la terre ferme et les abords du Lac, tous dans les habitats mobiles ; - Mobilité saisonnière de grande amplitude (50-250 km) entre les abords du lac et les terres fermes; - Pas de stockage des résidus de récoltes ; - Forte complément minéral (cure salée et apport) - Exploitation basée uniquement sur les pratiques pastorales	Effectifs : 50-150	Peuls, Toubou, Arabe, <u>Kanembou</u>

*croisement entre les Kouri et es autres races (Bororo, Peul, arabe) lors de la transhumance.

3. Les sociétés pastorales et leur système de production dans le lac Tchad

a) Le système pastoral

Dans ce système, la disponibilité alimentaire commande les mouvements des troupeaux qui définissent des modes de production nomades ou transhumants. Les espèces utilisées sont des ruminants (bovins, ovins, caprins et camélins). La mobilité qui est à la base de ces systèmes permet de tirer le meilleur parti des conditions de pâtures et de disponibilités en eau, variables selon la région et la saison. La production laitière occupe une place centrale dans la gestion de ces systèmes et permet la subsistance du groupe par l'autoconsommation ou grâce aux échanges.

Le mode de vie de ces pasteurs (qui viennent de Hadjer Lamis, de Kanem, etc.) est donc fortement dépendant des contraintes du milieu. Bien que profondément ancrés dans l'histoire des populations de cette région, les élevages pastoraux présentent une grande souplesse d'adaptation et ils ont montré leur capacité d'évolution face aux changements environnementaux ou sociaux.

b) Le système agro-pastoral ou systèmes mixtes agriculture-élevage

Près de la moitié du cheptel de la région est régi par ces systèmes qui exploitent les résidus agricoles en complément des pâturages naturels. Pratiqués par les groupes ethniques Peul et Kouri, ce système qui combine l'agriculture et l'élevage pour l'autoconsommation et pour la vente connaissent une croissance importante, en raison des changements climatiques qui contraignent de nombreux pasteurs à se sédentariser, associant désormais l'agriculture à l'élevage. Ici, l'élevage fournit du fumier, de l'énergie, ainsi qu'une réserve de capital. La diversité des espèces animales (volailles, petits ruminants, bovins) confère une réelle souplesse à ces systèmes. Ce système évolue sur les terres fermes en période de crue et sur les îles et ilots en période de décrue.

c) Le système agro-élevage ou agriculteurs éleveurs

C'est un système d'élevage intégré à l'exploitation agricole qui constitue un exemple-type de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage. Les animaux valorisent mieux les résidus de culture tout en fertilisant les champs dans le même temps comme le cas de l'agropastoralisme. Par contre dans ce système, les troupeaux ne sortent qu'exceptionnellement du terroir villageois, ou du moins reviennent chaque jour dans la concession de leur propriétaire. Il s'agit là d'un élevage dans le sens générique du terme, et non pas de pastoralisme, car on parle du village et non du campement. Le bétail s'inscrit dans une économie d'appoint qui correspond souvent à un degré d'enrichissement du producteur agricole. Ces agro-éleveurs (agriculteurs et pêcheurs) possèdent des réserves foncières assez importantes qu'ils exploitent sans trop de difficulté à cause de la main d'œuvre et du niveau d'équipement agricole également assez important. Les acteurs de ce système d'élevage sont constitués en grande partie par les Boudouma appelés parfois « agriculteurs-éleveurs » (Botoni, 2003) ou « agriculteurs élevant » (Bonfiglioli, 1990).

3.2.4 - Les mobilités pastorales autour et dans le Lac

Les systèmes pastoraux évoluent dans cette région au rythme des changements de pâtures, des fronts agricoles mais les principes d'élaboration des systèmes fourragers restent les mêmes. Chaque groupe tend à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation quand les conditions de séjour dans leurs

3. Les sociétés pastorales et leur système de production dans le lac Tchad

lieux de transhumances habituels sont perturbées : la période de crue et de décrue conditionnées fortement les ressources pastorales dont l'arrivée ou le départ des éleveurs. Il est parfois fréquent que les éleveurs soient obligés de quitter le lac avant la crue pour s'éloigner des pullulations d'insectes hématophages. Dans ce cas d'espèce, ils rejoignent alors les pâturages d'attentes dans la bande sahélienne.

Globalement les mobilités des éleveurs et leurs troupeaux sont influencées par d'autres facteurs qui interagissent notamment : le compromis entre opportunités fourragères et risque sanitaires, le rapprochement des agglomérations sédentaire pour bénéfice des services d'éducation ou de santé, la dispersion pour s'adapter à la capacité de charge des pâturages et enfin s'approcher des marchés ou des points de cure salée.

Toutefois, comparativement aux régions du pays, la mobilité des éleveurs autour du lac se distinguent par son amplitude (10-100m), les calendriers (1-9 mois) et de leur motivation (accès à l'eau, cure salée, sanitaire, économique).

Cependant, les évolutions en cours dans la région du lac marquée par l'insécurité causée par la secte Boko Haram a considérablement perturbé le rythme de la mobilité pastorale. Nous y reviendrons dans la partie suivante.

4. IMPACTS DES EXACTIONS DE BOKO HARAM SUR LA VIE DES ELEVEURS ET LEURS SYSTEMES DE PRODUCTION

Dans toutes les situations d'insécurité qu'a connue la région du bassin du lac Tchad, les éleveurs ont été toujours les premières victimes : représailles, amendes, taxes illégales, vols de bétail etc. Aujourd'hui encore, l'élevage dans la région du lac Tchad est menacé par le groupe islamiste Boko Haram. Dans les sous-préfectures concernées par l'étude notamment Daboua, Bol, Liwa et Bagasola, il y a eu beaucoup des victimes éleveurs, non éleveurs : des hommes et femmes tués, des filles violées, des hommes et femmes disparus, des bœufs tués ou emportés, des chevaux et des ânes tués, des chèvres et moutons tués ou emportés. Cela constitue une perte colossale pour le Tchad, dont le bétail est la deuxième source de revenus après le pétrole.

4.1 - Conséquences des exactions de Boko Haram dans la région

Avant d'aborder les effets directs de cette insécurité sur les systèmes pastoraux tchadiens dans la région du lac Tchad, pour une bonne compréhension de la situation, nous présentons ce bref aperçu sur la situation au niveau régional pour permettre une bonne compréhension de la situation. En effet, la crise Boko Haram a généré de multiples effets négatifs sur les populations, les moyens d'existence et l'économie dans la sous-région. Les attaques et exactions commises par Boko Haram ainsi que les opérations militaires contre le groupe armé ont généré des mouvements de populations importants du Nigeria et de la zone insulaire de la Région du Lac vers les rivages du Lac et la terre ferme. Les effets régionaux de la crise Boko Haram sont également d'ordre économique.

4.1.1 - Pertes en vies humaines

Des dizaines de milliers de civils sont morts (brûlés ou égorgés), des centaines ont été enlevés et un nombre incalculable vit dans un climat de peur et d'insécurité (Photo 2). Cela pose un problème de violation du droit à la vie, considéré comme un droit fondamental (Koundy, 2016), car conditionnant pratiquement tous les autres droits.

4. Impacts des exactions de Boko Haram sur la vie des éleveurs et leurs systèmes de production



Photo 2 : Horreurs causées par Boko Haram : personnes égorgées ou brûlées (<http://www.les-crises.fr/wp-content/uploads/2015/01/baga-boko-haram-2015-1.jpg>)

4.1.2 - Déplacement massif des réfugiés

L'expansion des activités de Boko Haram a un impact régional important, environ 74 000 personnes fuyant la terreur au Nigéria avaient trouvé refuge dans la province de l'Extrême Nord (Nigéria, Cameroun, Niger, Tchad). Ces attaques transfrontalières de Boko Haram ont aussi bien causé le déplacement interne et externe dans chaque pays (Figure 4). Ces déplacements massifs causés par les incursions transfrontalières de Boko Haram mettent à rude épreuve les ressources déjà bien faibles des communautés d'accueil qui, dans certaines régions, sont aussi vulnérables que les déplacés.

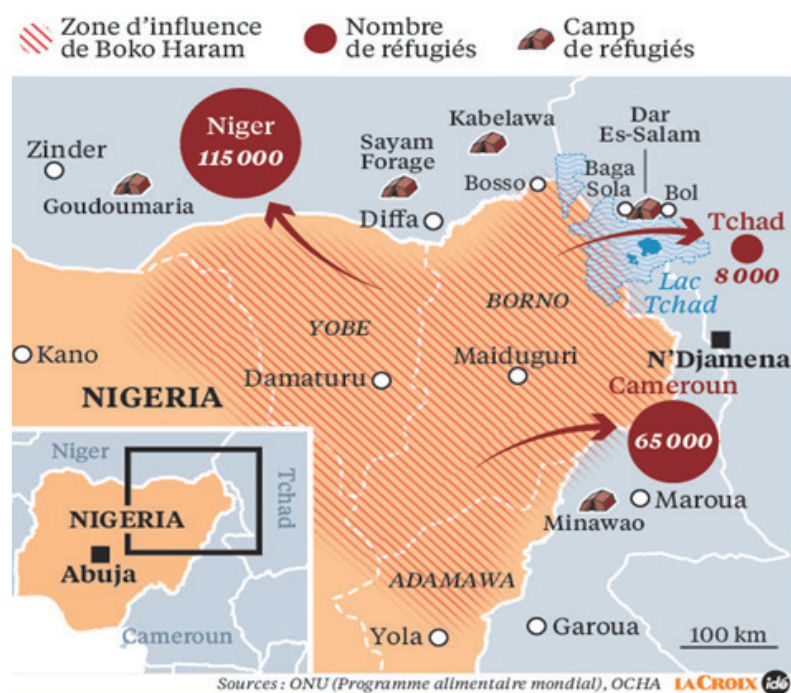


Figure 6 : Nombre des déplacés suite aux exactions causées par Boko Haram

4. Impacts des exactions de Boko Haram sur la vie des éleveurs et leurs systèmes de production

La nourriture est plus difficile à trouver sur les marchés locaux et les prix ont, dans certains cas, doublé ou triplé, a-t-elle indiqué. À Diffa, près d'un quart des enfants âgés de 6 à 23 mois souffraient de malnutrition aiguë à la fin de 2014. Au Tchad, plus de 30% des enfants des communautés d'accueil étaient en situation d'insécurité alimentaire en 2014. Dans le nord-est du Nigéria, on estime à 4,6 millions le nombre de personnes souffrant actuellement d'insécurité alimentaire et à 100 000 le nombre d'enfants menacés de malnutrition sévère. Cette crise Boko Haram est susceptible d'avoir un impact plus large sur la région du Sahel, alors que le Nigéria produit traditionnellement près de la moitié des céréales de la région.



Photo 3 : Personnes déplacées, (Sylvain Cherkaoui / Cosmos for MS) 2016 et http://s2.lemde.fr/image/2015/10/28/768x0/4798705_6_09e1_l-armee-nigeriane-a-publie-des-photos-des_8c79b2e2e0b2601779dad0721784cecc.jpg

4.1.3 - Blocage des échanges transfrontaliers

L'objectif de Boko Haram de contrôler le bassin du lac Tchad est stratégique car cela leur permet de contrôler l'approvisionnement extérieur en armes et vivres et sa sanctuarisation territoriale.» La prise de plusieurs localités dans le bassin du Lac Tchad est également une stratégie commerciale. «Contrôler la région, c'est contrôler un certain nombre de ressources (les pâturages et la pêche) et donc l'économie.

Aujourd'hui, les pays de la région ne peuvent plus échanger entre eux. Les grandes villes de la région sont très dépendantes des approvisionnements provenant du Nigeria. Mais depuis que la secte contrôlait le nord du Nigeria, plus rien ne passe par ces villes.

4. Impacts des exactions de Boko Haram sur la vie des éleveurs et leurs systèmes de production

4.2 - Conséquences des exactions de Boko Haram sur le secteur élevage

Le secteur de l'élevage est menacé dans la région du lac Tchad. Dans leurs désastres dans la région, les éleveurs sont donc en première ligne et l'activité pastorale est menacée par le groupe islamiste Boko Haram. Le Responsable de Suivi Evaluation de la Délégation Régionale de l'Elevage en témoigne :

« Les premières victimes de la crise de Boko Haram dans le Lac Tchad sont les éleveurs. Ils étaient oubliés par le gouvernement et les organisations humanitaires intervenant dans la localité, sauf de cela deux mois, la Croix Rouge a intervenu par 20.000 doses de vaccins. Les éleveurs ont perdu 600 bœufs de cela même pas un mois à Daboua et Kaïga et il y'a 5 personnes tuées. Il manque des infrastructures, de l'eau et des pâturages sur les terres fermes et cela pousse les éleveurs d'y aller dans les îles à la recherche des herbes pour leurs animaux et cultiver le maïs deux à trois fois l'an. Mais dans les îles les Boko Haram sont là et chaque jour que Dieu fait, ils se battent avec les forces de l'ordre.»

A Bagasola, la déclaration du Responsable du Camp Dar Naïm confirme également cette situation :

« Les éleveurs ont beaucoup souffert et ont perdu leurs biens. Aujourd'hui, dans le camp de Dar-Naïm, il y'a 719 familles et 1159 Familles à Dar Assalam. Toutes ces familles sont des éleveurs et aucune famille n'est rentrée avec quelques choses en main. Depuis qu'ils sont là, les aides que les organisations humanitaires leurs donnent sont insuffisantes et insignifiantes. Rien que pour le camp de Dar-Naïm, ils ont perdu 500 têtes de dromadaires, 1200 chèvres, 50 ânes, 20 chevaux, 18 personnes tuées, 6 disparus, 35 boutiques pillés, 15 maisons brûlées et beaucoup des personnes ont perdu de conscience suite à des dépressions mentales. Le responsable du camp Dar-Naïm a ajouté que beaucoup des gens sont sans activités qui leur génèrent des revenus afin de leur permettre de reconstituer leurs cheptels. En outre, 3 personnes ont été tuées après avoir tenté leur retour dans leur localité initiale.»

Nous retraçons ici, les faits qui affectent ce secteur dans la région du Lac Tchad désormais marqué par une très faible efficacité qui réduit les opportunités de valoriser ces potentialités. Les résultats issus de 112 ménages de notre échantillon sont complétés par les déclarations des autorités locales enquêtées au cours de la mission.

4.2.1 - Perturbation des systèmes pastoraux

La Région du Lac dispose d'une race unique en son genre dans le monde, le Kouri : bonne production des viandes et bonne aptitude laitière. Le rendement en viande varie entre 65 à 70% pour les animaux bien engraisés. La production laitière journalière varie entre 10 à 12 litres voire plus pour les bonnes laitières dans les conditions naturelles d'alimentation. Cependant, cette race est adaptée dans son écologie qui est celle des îles. Aujourd'hui, il se trouve que les éleveurs sont chassés des leurs îles par le Boko-Haram d'une part et d'autre part par les forces de l'ordre pour des raisons sécuritaires. Le SG de la région du Lac confirme cette situation « D'une manière générale, les premières victimes de la crise de Boko Haram sont les éleveurs qui habitaient les îles à la recherche de pâturage. Après le déclenchement des événements de Boko Haram, le gouvernement après avoir fait un constat, il a demandé aux habitants des îles la plus part qui sont des éleveurs de quitter leur lieu et de sortir sur les terres fermes pour leur sécurité ». Pour l'heure, la situation des éleveurs causée par le Boko Haram est vraiment dramatique et alarmante.

Beaucoup des éleveurs aujourd'hui sont restés sans bétails et ils ne savent quoi faire, d'autres sont repartis dans les îles même si le Boko Haram vont les tuer, ils ne peuvent pas vivre dans la faim et la misère. Il y en a d'autres qui sont partis vers Ngouri dans le Département de Wayi voire même dans le Hadjer Lamis à la recherche de pâturage ou faire l'agriculture pour subvenir à leurs besoins. Quelques-uns sont restés tout autour de Bol pour bénéficier de l'aide humanitaire pour attendre la fin de la saison pluvieuse afin de repartir dans les îles malgré cet interdit par le gouvernement, car ils ne peuvent pas vivre dans les terres fermes et mourir de faim, donc, il n'y a pas une différence entre les deux situations.

4.2.2 - Déplacement forcé des éleveurs dans la région du Lac

Dans cette zone qui est l'une des zones les plus pauvres de la région, Boko Haram s'est mis à attaquer les villages du coin, brûlant des maisons, et mettant en danger des communautés de population déjà dévastées par la faim et la malnutrition. Toutes ces exécutions et violations ont entraîné des déplacements massifs des éleveurs à l'extérieur du pays, notamment, Ngouri, Massakory, Massaguet, Batha, Guéra, tout autour de Ndjamena et vers le sud du Tchad, où ils sont les plus nombreux des retournés et déplacés. En outre, plus de 1000 restent piégés selon les éleveurs rencontrés dans les îles, sans aucune perspective de mobilité vers les pays limitrophes, dispersés dans des zones sauvages, en proie à toutes sortes de violations des droits de l'homme, et à l'insécurité sur leur personne et leurs biens.

4. Impacts des exactions de Boko Haram sur la vie des éleveurs et leurs systèmes de production

Nos résultats d'enquêtes montrent que parmi les enquêtes, les agro-pasteurs sont numériquement les plus importants suivi des pasteurs nomades. Dans l'ensemble, les déplacés semblent être les plus nombreux cela confirme le nombre important des éleveurs qui sont forcés de quitter les îles pour leur sécurité (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des éleveurs selon leurs statuts

Types d'éleveurs	Pasteurs nomades	Agro-pasteurs	Agro-éleveurs	Total
Déplacés	22	17	15	54
Retournés	14	18	15	47
Réfugiés	0	8	3	11
Total	36	43	33	112

Selon les estimations des ONG humanitaires, sur les 17 900 personnes touchées par ce phénomène, on compterait environ 6 000 éleveurs. Les chiffres avancés par les autorités administratives de Bol, Bagassola et Liwa sont plus importants que ces chiffres. Selon ces dernières, les éleveurs du Lac Tchad sont repartis comme suit : 9124 à Daboua, 2000 à Bol, 4300 à Liwa et 13 700 à Bagassola dont 5786 ont fui les exactions pour aller vers le centre du Pays, le sud du Tchad et tout autour de N'Djamena.

4.2.3 - Pertes en vies humaines

Les Boko Haram ont tué, pillé et brûlé les maisons, emporté le bétail et tout ce qui pouvait se vendre. Ils sont partout et nulle part. Ils frappent et se retirent. Voleurs, pilleurs et tueurs sèment la terreur et la désolation dans le lac Tchad aux cris d'Allah Akbar. Personne n'est épargné : enfants, femmes, vieillards. Musulmans non ralliés à Boko Haram et chrétiens sont ciblés, indifféremment. À leurs yeux, ils sont tous des mécréants, des « kouffars » qu'il convient de tuer. Plus de milliers de personnes hommes, femmes et enfants sont tués depuis le déclenchement de la crise jusqu'aujourd'hui, sans avoir les chiffres exacts quant à ce qui concerne les éleveurs. Il semble cependant qu'ils sont les plus exposés à cause de leur capital-bétail selon le Chef de Poste Vétérinaire de Bol :

« Je n'ai pas des informations sur le nombre exact des pertes humaines, bétails et biens matériels des victimes, mais seulement de cela un moi rien que dans le seul Département de fouli, les Boko Haram ont pris 600 bœufs et ont tué deux éleveurs qui tentaient de résister ». Le Commandant de la Police Urbaine de Bol confirme cette situation : « D'une manière générale, les plus part de victimes sont les éleveurs et aussi quelques agriculteurs et pêcheurs. Nous n'avons pas le nombre exact des gens morts, des bétails emportés et les biens matériels brûlés et pris par Boko Haram ».

4. Impacts des exactions de Boko Haram sur la vie des éleveurs et leurs systèmes de production

4.2.4 - Pertes en matériel : animaux morts, égarés, enlevés ou volés

Fortement influencés par ces événements violents et dramatiques de Boko Haram, une grande partie des éleveurs a perdu leurs troupeaux dans leur fuite. Ainsi dépouillés, nombreux sont ceux qui ont dû mettre fin à leur activité pastorale. On retrouve ainsi beaucoup de ces éleveurs en milieu rural, souvent isolés, loin des villages, et qui ne possèdent plus qu'une poignée de têtes de bétails, et qui ont opté pour un début d'agriculture. Tout comme le nombre de la perte en vie humaine en milieu pastoral, le nombre du bétail morts, enlevés, égarés ou volés ne sont pas connus avec exactitude. Les estimations divergent selon les acteurs en présences et les localités concernées. Les autorités locales et les éleveurs eux-mêmes estiment les pertes à plus de 12 000 têtes de bovins, 9000 têtes de Dromadaires, 14 500 têtes de caprins et ovins, 150 chevaux, 110 ânes sans oublier les pertes de biens matériels tels que : marchandises, mil, maïs, mobiliers et immobiliers. Le responsable du centre de sauvegarde de la race Bovine Kouri estime quant à lui les pertes à 7000 têtes de bœufs, 12 400 chèvres, 5000 têtes de dromadaires, 9000 têtes de moutons, 150 ânes et 40 chevaux.

Dans notre échantillon, les 112 ménages ont perdu environ dix milles têtes de bovins et ovins confondues (Figure 7). Sur un effectif de 13 000 têtes, ils ont perdu environ 9500 têtes soit 80,50 % de perte. Les pasteurs nomades qui détiennent un effectif important du cheptel semblent être les cibles privilégiées de Boko Haram.

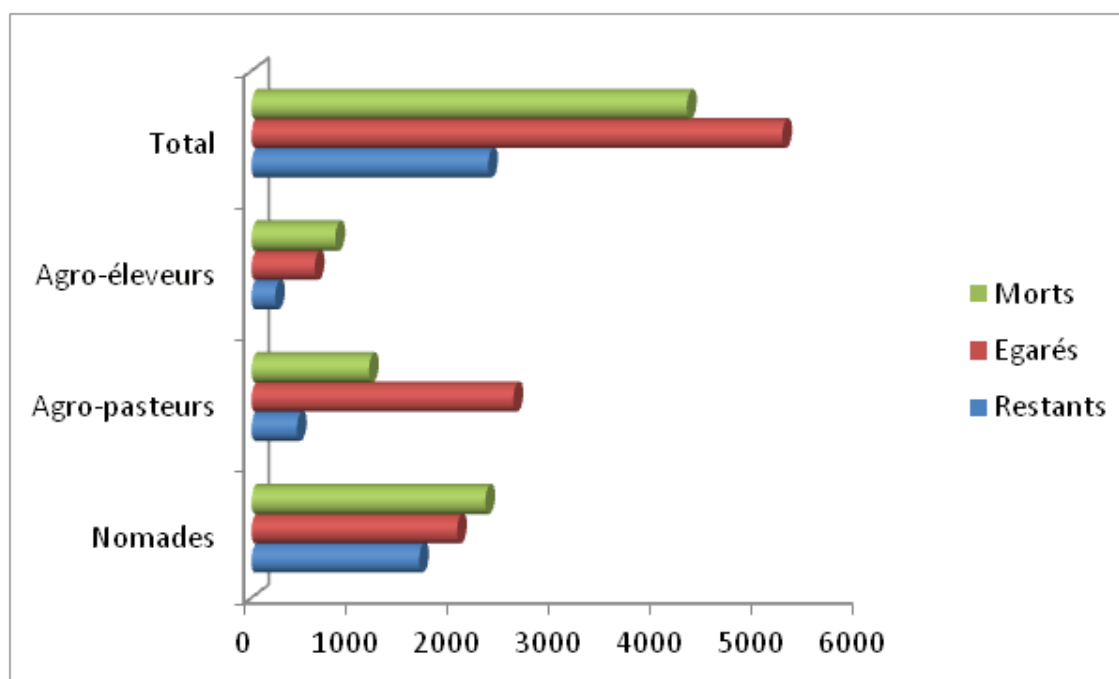


Figure 7 : Pertes d'animaux dues aux exactions de Boko Haram

4. Impacts des exactions de Boko Haram sur la vie des éleveurs et leurs systèmes de production

Le propos de l'animatrice du centre de formation et alphabétisation de Yakouwa (7km de Bol) illustre bien les vécus quotidiens des éleveurs de cette région :

« Les éleveurs souffrent énormément et ils n'ont pas reçu une aide ni du gouvernement ni des humanitaires jusqu'aujourd'hui. Il n'y a pas des pâturages, pas de puits d'eau, pas écoles et pas un centre de santé. Ces gens vivent à leur merci, beaucoup parmi eux sont répartis dans les îles malgré que le gouvernement a pris une mesure pour les chasser des îles. Ici il y'a la mort tout comme dans les îles, donc, ils préfèrent aller s'affronter avec les Boko Haram au lieu de rester ici mourir de faim, être marginaliser et vivre dans la misère. »

Les conditions de vie de ces éleveurs sont extrêmes : la nourriture manque, les maladies sont présentes, pas de points d'eau, manque de pâturages, rapports sociaux tendus, déplacements forcés, pertes d'animaux, etc. Cette situation de pénurie oblige certaines d'entre eux à mener des mouvements pendulaires entre leurs localités d'origine et les sites de déplacés pour la recherche de leurs membres de famille, de nourriture, des animaux égarés. Ces mouvements posent sans doute des problèmes de protection, car les risques de représailles dans ces zones de combat sont réels.

4.2.5 - Séparation de la famille

On note trois grands groupes d'éleveurs affectés selon leurs motifs de déplacement dans la région du lac :

- **Les éleveurs qui ont fui de manière préventive par crainte d'attaques de la part de Boko Haram** : ces groupes ont pu prendre quelques ressources avec eux, qui s'épuisent progressivement.
- **Les éleveurs qui ont subi des attaques de Boko Haram (la majorité, plus des deux tiers)** : ces populations ont tout perdu, des membres de leurs familles ont été tués et leurs villages saccagés.
- **Les éleveurs qui ont été évacués suite aux demandes du Gouvernement / de l'armée** : ces populations ont pu également emmener quelques ressources avec elles.

Dans l'ensemble, les pasteurs nomades qui n'ont pas d'habitat fixe sont moins affectés par ce phénomène de séparation de famille. Ils sont les groupes qui ont fui de manière préventive (Figure 8).

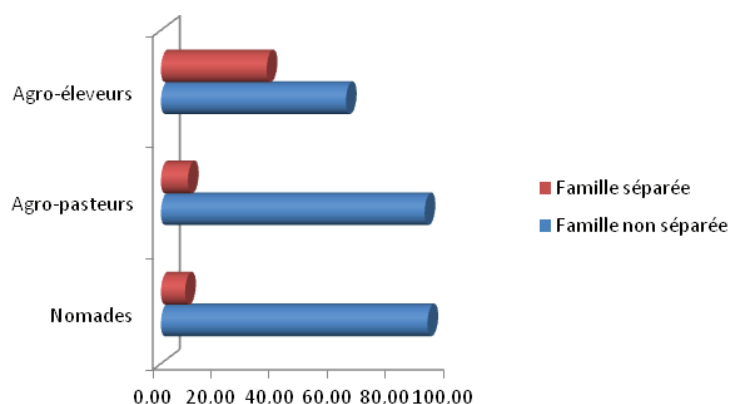


Figure 8 : Séparation des familles d'éleveurs

4. Impacts des exactions de Boko Haram sur la vie des éleveurs et leurs systèmes de production

Par contre, les agro-pasteurs et les agro-éleveurs qui sont plus ou moins sédentarisés sont plus victimes de ce phénomène. Etant fixé, le choix de partir d'une manière préventive était une décision difficile à prendre pour eux.

4.2.6 - Chute de prix de vente des animaux

Le lac Tchad est une frontière naturelle commune à quatre pays : le Tchad, le Niger, le Nigeria et le Cameroun. Ces derniers commercent habituellement entre eux. Mais depuis que Boko Haram occupe cet espace, ils bloquent en quelque sorte le commerce qui pourrait se faire entre les populations riveraines. Les lignes d'approvisionnement sont occupées. Cette situation a entraîné la chute des prix sur les marchés locaux et cela constitue une perte énorme pour les éleveurs (Figure 9).

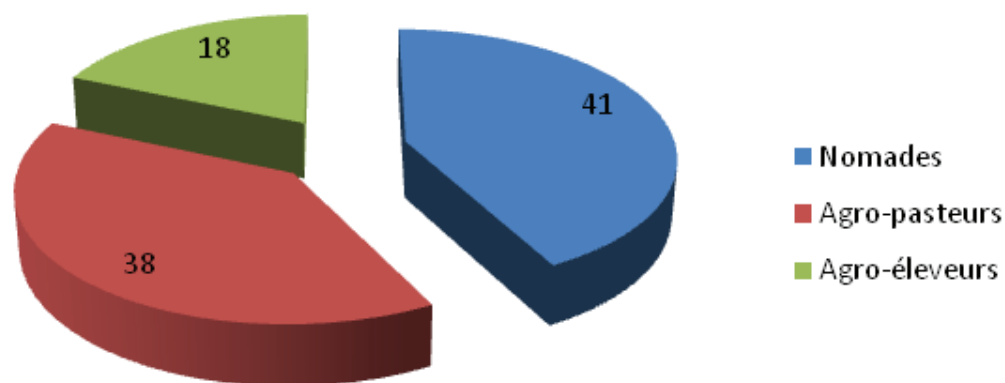


Figure 9 : Pertes sur les prix du bétail (en %)

Les pasteurs nomades qui effectuaient les mouvements transfrontaliers sont les plus perdants. Cette situation a eu de conséquences sur le plan national. Les chiffres des déclarations en douane à Ngueli, porte de sortie du pays vers le Cameroun en témoignent. Les recettes annuelles, d'environ 1 milliard de F CFA (plus de 1,5 million d'euros) auparavant, y sont tombées à 420 millions de F CFA en 2014. « Les années 2014 et 2015 ont été difficiles », reconnaît l'inspecteur Moussa Hidjab, chef de division au bureau bétail de la direction des douanes. Entre-temps, les routes de l'exportation ont changé. On essaie de traverser le Cameroun plus au sud, pour contourner le nord du Nigeria.

Même sur les marchés locaux notamment à N'Djaména les ménagères ont pu constater une forte baisse des prix de la viande sur les marchés. « Le jarret de bœuf, qui se vendait à 3 000 F CFA il y a encore quelques mois, est aujourd'hui à 2 000 F CFA, voire à 1 500 F CFA en fin de journée. De quoi savourer à des prix raisonnables la viande locale, qui jouit d'une excellente réputation dans les pays voisins et dans toute l'Afrique centrale.

4. Impacts des exactions de Boko Haram sur la vie des éleveurs et leurs systèmes de production



Photo 4 : Mévente et chute de prix du bétail (AFP, Desirey Minkoh)

4.2.7 - Stigmatisation des éleveurs

Après que quelques groupes Boudouma (ethnie de certains groupes d'éleveurs) aient rejoint le Boko Haram, toute la communauté d'éleveurs appartenant à ce groupe a été stigmatisée et font l'objet des représailles. Les éleveurs et agro-éleveurs vivent cependant une situation marquée par une forte crainte et sont pris entre le marteau et l'enclume. Ils subissent également des exactions et la pression de Boko Haram et le force gouvernementale qui ont demandé aux éleveurs et aux agro-éleveurs détenteurs des gros effectifs de bovins des caprins, des ovins et des Dromadaires de quitter les îles. Du groupe d'ethnie Boudouma, la situation s'est embrassée et finalement se sont tous les éleveurs (les arabes, les peuls et les Kanembous) qui sont dans le collimateur de Boko Haram et la force de sécurité. Mais les conditions les plus inhumaines auxquelles ils sont confrontés viennent des violences de Boko Haram et les violations graves et massives des droits de l'homme. Les éleveurs n'échappent pas donc à cette spirale de violences et de haine qui se déchainent contre leurs communautés. Ils sont ainsi, dans leur ensemble, à la fois victimes de l'arbitraire, des voies de faits, des actes de torture, d'exécutions sommaires et extrajudiciaires, du fait de leur appartenance à la communauté Boudouma, ou tenus d'être de connivence avec les Boko Haram ou de complicité avec eux.

5. BOKO HARAM ET LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Boko Haram qui ensanglante la région du bassin du Lac Tchad a bouleversé la vie de milliers de personnes. De ces faits, il se rend coupable de crimes au regard du droit international, notamment d'homicides illégaux, d'attaques contre des biens à caractère civil, de détournements de biens et d'actifs, de pillages et d'enlèvements. Pire encore, dans leurs réactions pour remplir l'obligation de sécurisation notamment, les États du bassin du lac Tchad ont pris des mesures qui sont elles-mêmes attentatoires aux droits de l'homme (couvre-feux, exécutions extrajudiciaires, etc.). Le niveau de cruauté est toujours désespérément repoussé plus loin sans grand espoir d'en sortir rapidement. De ces faits, ils ont ajouté aux violations des droits de l'homme induit par les cruautés de Boko Ha-ram, des facteurs qui poussent de nouveaux adeptes vers ce groupe terroriste.

5.1 - Violations des droits de l'Homme commises par Boko Haram

Le groupe terroriste Boko Haram commet dans cette région depuis près d'un an des meurtres de masse et des enlèvements à grande échelle, prenant pour cible des villages entiers. Il a enlevé des centaines de femmes et de filles, dont beaucoup ont été converties et mariées de force. Des dizaines de jeunes hommes et garçons ont également été enrôlés de force. Ces exactions ont des effets réels et directs sur les droits de l'homme. Ainsi, en ce qui concerne les individus, il a des conséquences négatives sur le droit à la vie, à la liberté et à l'intégrité physique des victimes.

5.1.1 - Violation du droit à la vie

Tous les attentats terroristes commis par la secte constituent les atteintes aux droits de l'homme voire les violations du droit international humanitaire dans la région du bassin du lac Tchad. Ces meurtres de civils et les autres actes de violence perpétrés contre des civils, en particulier des femmes et des enfants, les enlèvements, les pillages, les viols, l'esclavage sexuel et autres formes de violences sexuelles, le recrutement et l'emploi d'enfants et la destruction de biens sont des faits qui traduisent bien ces violations de droit de l'homme.

Dans ce contexte, il y a nécessité pour les Etats de la région de garantir pour toutes les personnes qui se trouvent sur leur territoire le droit à la vie. Cela inclut évidemment l'obligation pour les États de lutter contre le terrorisme, en vue de garantir la pleine jouissance des droits fondamentaux à leur population, comme il a été rappelé par les Nations Unies.

5. Boko Haram et les violations des droits de l'Homme

5.1.2 - Violation du droit à la liberté et la sûreté

Les cruautés commises par Boko Haram dans la région du lac Tchad sont autant de violations particulièrement graves des droits de l'homme notamment au droit à la liberté et à la sûreté. En effet, le droit de ne pas être privé de sa liberté individuelle sans motif licite constitue l'un des piliers du système de la Convention. Ainsi, ce droit établit d'emblée une présomption en faveur de la liberté, à la fois positive et négative : « **Toute personne a droit à la liberté et à la sûreté. Nul ne peut être privé de sa liberté, sauf par les voies légales.** »

Dans la région du bassin du lac Tchad, le groupe terroriste Boko Haram a intensifié ses opérations au Cameroun, au Niger, dans le nord-est du Nigéria et au Tchad, entraînant le déplacement de plus de 2,1 millions de personnes au Nigéria et l'afflux de 200 000 réfugiés au Cameroun, au Niger et au Tchad. De ces faits il se livre à des violations systématiques et généralisées des droits de l'homme en commettant ces attentats-suicides et en procédant à la destruction de biens. Ce groupe doit son essor sans doute à un terreau de précarité dans la zone, les États ayant manqué d'être attentifs aux besoins sociaux de base de la population. De plus, la sécurisation des habitants par les États n'a pas été à la hauteur pour juguler le phénomène.

5.1.3 - Violation du droit à l'intégrité physique

Les méthodes utilisées par Boko Haram dans leur massacre : tuerie par balle, égorgement ou encore des personnes brûlées vives constituent des violations graves au respect de l'intégrité physique des personnes (voire de son cadavre). Les horreurs perpétrées par le groupe extrémiste Boko Haram semblent ne plus avoir de limites : d'après des responsables locaux et la presse, des militants du groupe terroriste brûlent les villageois, lancent des bombes incendiaires sur des huttes et brûlent vifs des enfants lors de leurs attaques.

5.2 - Violations des droits de l'Homme commises par les forces de sécurité

Selon les faits rapportés par Amnesty International, des graves violations des droits de l'homme auraient également été perpétrées par les forces de sécurité et de défense dans le cadre de la lutte contre Boko Haram dans les différents champs de bataille (Gorwitz, 2016).

5.2.1 - Détenus dans des « conditions inhumaines »

Le rapport de l'Amnesty International (2016) relate que des personnes accusées d'être liées à Boko Haram sont détenues actuellement dans des prisons notamment au Cameroun. Près de la moitié de ces détenus sont soupçonnés de soutenir les insurgés islamistes. En plus, Amnesty International fait état des conditions de détention inhumaines: surpopulation carcérale, malnutrition, insalubrité...

5. Boko Haram et les violations des droits de l'Homme

qui existent au sein de ces prisons. Finalement, chaque mois selon ce rapport d'Amnesty, entre six et huit d'entre eux meurent derrière les barreaux.

5.2.2 - Arrestations et détentions arbitraires

Parmi ces détenus, dont la grande majorité (80%) selon le même rapport de l'Amnesty n'ont pas encore été jugés, « quelques centaines ont été arrêtés arbitrairement, sur la base de preuves minces, voire inexistantes », pour absence de papiers d'identité ou pour s'être rendu récemment au Nigeria ou encore sur la base de déclarations anonymes d'informateurs dont les motifs de dénonciation n'ont pas toujours de lien avec la lutte contre Boko Haram (Brou , 2016).

5.2.3 - Détention au secret et torture

Au total, Amnesty International a recensé 27 cas de torture lors de son enquête, mais « le nombre de cas est probablement beaucoup plus élevé », précise le rapport. Les prisonniers sont souvent détenus au secret, c'est-à-dire sans la possibilité de contacter leur famille ou de s'entretenir avec un avocat. Le récit de cet homme témoigne les faits (Rapport Amnesty, 2016) :

« Arrêté avec son fils par le BIR à Mora, à une soixantaine de kilomètres au nord de Maroua, un homme âgé de 70 ans explique que, pendant 10 jours, son fils a été torturé devant lui et qu'il a vu deux autres détenus mourir à la suite de torture qu'ils avaient subies à Salak, l'une des bases du BIR. « Un jour, ils m'ont emmené dans la salle d'interrogatoire avec cinq autres détenus, dont mon fils (...) Deux détenus ont été si violemment battus qu'ils sont morts devant nous. (...) Je n'ai pas été battu car je suis vieux. C'est donc moi qui les ai aidés à transporter les deux corps de la salle d'interrogatoire à la cellule. Cette nuit-là, nous avons dormi dans la cellule avec deux cadavres. »

5.2.4 - Exécutions extrajudiciaires et procès iniques

C'est sans doute l'une des accusations les plus graves que porte Amnesty International à l'égard des forces de défense et de sécurité aux fronts, soupçonnées d'être l'auteur d'exécutions extrajudiciaires lors de leurs interventions dans les villages. Amnesty International dénonce également des procès iniques. Sur ce plan, elle fonde ses accusations sur les procès auxquels elle a pu assister :

« Des personnes ont été déclarées coupables et condamnées à mort avec, pour seul élément à charge, la déclaration d'un membre d'un comité local de surveillance. Elles n'ont souvent vu leur avocate que pendant une courte pause lors du procès, signale le rapport ».

5. Boko Haram et les violations des droits de l'Homme



Photo 5 : Elevage dans le bassin du lac Tchad
Source : tabitalpulaaku.org

6. RECOMMANDATIONS

Face à la fragilité de la sécurité dans le bassin du lac Tchad, les pays de la région doivent s'attaquer aux causes profondes du mal de l'instabilité. Ces pays sont invités à aller au-delà de la gestion sécuritaire et militaire de la crise pour intégrer dans la recherche de solution « la lutte contre les causes profondes que sont la pauvreté, le chômage, la faiblesse de la gouvernance, l'exclusion sociale, les discriminations et l'impunité au profit des auteurs de violation des droits de l'homme ». La lutte contre l'insécurité passe par la lutte contre la pauvreté et l'émergence des équilibres sociaux car la sécurité, le développement, la bonne gouvernance et le respect des droits humains forment un tout indissociable et doivent être appréhendés ensemble.

Le souhait de ce Commandant de Police Urbaine de Baga Sola n'est pas loin de la réalité :

« Nous venons de subir les effets de Boko Haram d'avoir tué 4 militaires, et beaucoup des bœufs et chèvres sont emportées. Face à cela, les fils des éleveurs doivent être scolarisés, il faudrait former des auxiliaires de santé animale et humaine puis il faudrait aussi faire de formation professionnelle et les organiser en groupement. Dans l'immédiat, ils ont besoin de nourriture, des couvertures, des couchages, des médicaments, de l'eau et des infrastructures scolaires et sanitaires pour maintenir ces gens si non, ils vont retourner dans les îles ou ils habitués de vivre aisément sans difficultés majeurs ».

- Construire la paix dans le bassin du lac Tchad

Les pays du bassin du lac Tchad, touchés par l'instabilité, désormais chronique, portée par les trafics et le terrorisme, sont tous, à des degrés divers, des pays fragiles. Pour sortir de ces cycles infernaux d'insécurité, il faudra des investissements considérables dans la durée pour tendre vers ce qu'on a tendance à appeler « développement durable ». Cependant, s'ils veulent réussir, les pays concernés doivent également travailler au niveau régional (Maghreb et CEDEAO) car c'est à cette échelle que s'exprime une grande partie des dangers qui les menacent. C'est pourquoi le champ du régional doit être aujourd'hui placé au centre de la réflexion et du dialogue afin qu'un jour, qu'il soit au centre de l'action.

De manière plus pratique, la paix dans le bassin du lac Tchad doit s'appuyer sur un robuste pilier « de gouvernance » notamment sur la réforme des forces de sécurité et de la justice, sur les droits humains, l'éducation ; plus généralement sur la construction d'un État juste, démocratique, au service de tous les citoyens. Cela passe avant tout par la lutte contre la pauvreté, le chômage et l'analphabétisme.

6. Recommandations

Lutter contre la pauvreté

En réalité, il faut de manière parallèle prendre en considération les dynamiques sociales qui relient l'insécurité sous ses différentes formes aux aspects d'inégalités et de vulnérabilités. Le développement endogène statique ou non évolutif entrave les aspirations des peuples qui veulent voir leurs environnements exempts de toute frustration. Autrement dit, il existe un lien étroit entre la pauvreté, le chômage et l'insécurité. Parmi les mobiles de la conflictualité, l'insécurité et la fragilité des populations en général et la jeunesse en particulier, figurent en bonne place la pauvreté, le chômage et l'analphabétisme. L'émergence des déséquilibres et inégalités sociaux aigues peuvent remettre en cause la paix. La révolution arabe est un exemple patent de conflictualité née d'une situation d'extrême paupérisation de la jeunesse.

Lutter contre le chômage

Au regard de la vulnérabilité des jeunes exposés à tous les vices, il convient d'apporter au travers des mécanismes institutionnels un certain nombre de solutions notamment la mise sur pied de réelles politiques de lutte contre la pauvreté et le chômage. Il faut passer du simple discours au concret. Les stratégies militaires actuelles de lutte contre l'insécurité ne suffisent pas à elles seules à assurer une stabilité durable. Il faut un enchevêtrement cohérent de dynamiques sociales qui soient capables de barrer la voie à l'insécurité, au grand banditisme ainsi qu'à toute velléité de rébellion.

Lutter contre l'analphabétisme

Les enquêtes empiriques menées sur le terrain montrent que Boko Haram recrute majoritairement parmi les jeunes. Beaucoup de jeunes sans avenir ni perspective cèdent facilement à tout genre de tentations. Il propose généralement à ces jeunes une moto et de l'argent en espèce. Du fait de l'extrême pauvreté dans laquelle la jeunesse est plongée, la seule alternative semble souvent être pour quelques-uns l'adhésion à ces groupes de grand banditisme qui finissent souvent par être manipulés à des fins politiques. La question de l'insécurité et de la conflictualité se pose de manière accrue du fait qu'elle produit des phénomènes de contagion dans la sous-région. Dans une certaine mesure l'insécurité renvoie en partie à des intérêts économiques ou au gain facile. Vu sous cet angle, des mécanismes compensatoires s'imposent. A savoir, réduire la possibilité d'adhésion des jeunes aux groupes de banditisme ou à des affiliations démocratocides (rébellions, terroristes etc.). Cela suppose que la jeunesse doit recevoir la formation scolaire et/ou « professionnalisantes » qui structure leurs esprits, des activités qui les occupent et des symboles qui les motivent. Les objectifs du millénaire semblent donner un bel élan de lutte contre la pauvreté et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans ce milieu déshérité.

6. Recommandations

- Le développement agro-pastoral pour sécuriser la zone du bassin du lac Tchad

Le bassin du lac Tchad fait partie de la frange saharo-sahélienne de l'Afrique qui se caractérise par une faiblesse et l'irrégularité des précipitations. Dans ces régions, l'élevage agro-pastoral est l'une des seules activités productives et rentables qui puisse être développée avec succès. Dans ce contexte, le développement de ce secteur s'impose comme solution à la pacification de ces régions. C'est dans cet ordre d'idée qu'au mois de mai 2013, le colloque régional de N'Djamena intitulé « **L'élevage pastoral : une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens** » est venu illustrer l'implication des autorités politiques régionales dans cette approche. En effet, la déclaration finale place au rang des toutes premières priorités « l'élevage pastoral ainsi que la mobilité des hommes et des troupeaux. »

L'Agro-pastoralisme : un enjeu pour la paix et le développement

Le pastoralisme ou l'agropastoralisme a longtemps été considéré comme archaïque. Des travaux récents montrent que les systèmes pastoraux peuvent tirer parti de l'instabilité caractéristique des écosystèmes arides et valoriser leur considérable potentiel. La performance économique du pastoralisme est mieux étudiée et reconnue. Les politiques prennent conscience des enjeux de la mobilité pour le développement et la sécurité dans les pays sahéliens.

Dans ce contexte, il faudra considérer la variabilité imprévisible des espaces pastoraux sahéliens comme un atout et non comme un obstacle. Pour valoriser les potentiels des environnements sahéliens, il importe de travailler avec la variabilité imprévisible et non pas contre elle. Dans ce nouveau modèle d'analyse, le pastoralisme n'est pas à considérer comme un problème, mais comme une solution. Les environnements réglés par une variabilité imprévisible sont fondamentalement différents de ceux dans lesquels s'est développée l'agriculture intensive mondialisée. Cette variabilité peut être exploitée comme une ressource précieuse pour la production alimentaire. A ce titre, les systèmes pastoraux doivent recevoir une attention grandissante comme exemple de résilience aux changements climatiques.

Il a été aussi démontré qu'au Sahel, les pasteurs obtiennent une production de protéines par hectare deux à trois fois supérieure et à un coût bien inférieur en combustibles non renouvelables que celle obtenue dans les conditions climatiques similaires en Australie ou aux Etats-Unis avec des systèmes d'élevage sédentaire ou en ranching. D'après une étude menée au Niger, la production des troupeaux les plus mobiles est supérieure de 20% à celle des systèmes sédentaires. On sait aussi que lors des sécheresses des décennies 70-80, ce sont les troupeaux les plus mobiles ou ceux qui ont amorcé les mouvements les plus précoces vers le sud, qui ont pu sauver le maximum d'animaux. Au niveau macro-économique, les systèmes pastoraux apportent une contribution significative aux PIB et surtout aux recettes d'exportation des pays sahéliens.

6. Recommandations

L'Agro-pastoralisme : moyen de mise en valeur de territoires à l'avenir incertain

Le pastoralisme reste la seule manière d'exploiter et d'humaniser des zones, jugées les plus marginales et les plus déshéritées, telles que les confins des déserts. Le pastoralisme apporte une contribution majeure en termes d'aménagement et d'occupation du territoire évitant la constitution de no man's land dans lesquels des groupes pourraient développer des actions de banditisme et/ou de terrorisme.

La création de liens sociaux. Les différents types de mobilité et notamment les transhumances obligent généralement les pasteurs à entrer en relation avec d'autres groupes et à établir des règles de façon à être au moins tolérés, ensuite acceptés et parfois à devenir de véritables alliés. Les comportements taxés par certains d'envahisseurs sont en fait plus rares que ceux où on voit des éleveurs, plutôt isolés et fragiles, chercher un terrain d'entente, s'inscrivant dans le cadre de rapports de voisinage. Selon l'adage : un proche voisin est plus utile qu'un parent éloigné. Aussi, quand les incitations à la division ou à la haine s'éloignent, le pastoralisme peut bel et bien être porteur de paix sociale et d'ouverture entre communautés différentes.

CONCLUSION

Il ressort de cette étude que les différents cycles de violence qui se sont succédés dans le bassin du lac Tchad ont trouvé en réalité un terrain favorable à leur implantation du fait de facteurs sociaux endogènes. Il s'est alimenté aux sources de circonstances complexes (Koundy, 2016), dont, des tensions politiques entre les communautés, de trafics divers, auxquels s'ajoutent l'illettrisme, la faiblesse de la gouvernance, des systèmes de justice inadaptés, et des services sociaux insuffisants voire inexistant. Cette situation confirme bien le fait «que l'extrémisme violent fleurit lorsque les groupes sont marginalisés, l'espace politique se rétrécit, les droits humains sont bafoués et les gens sont privés de perspectives et de débouchés dans leur vie » (Koundy, 2016). La situation est quasiment la même dans les quatre pays du bassin du lac Tchad sur ces deux aspects de l'éducation et de la santé, contribuant à la marginalisation de la zone. Sous cet angle l'absence des États a entraîné l'existence d'un milieu social favorable à l'endoctrinement, du fait de l'illettrisme et du ressentiment corrélatif.

De ce qui précède, pour renverser la tendance, les pays du bassin du lac Tchad doivent compléter les opérations militaires actuelles contre l'insécurité par des actions d'urgence (améliorer les moyens de subsistance, d'apporter une aide humanitaire aux déplacés) et de développement durable (promouvoir l'éducation et la création d'emplois, de consolider l'état de droit, de contribuer aux efforts de stabilisation, lutte contre le trafic d'armes assurer la promotion et la protection des droits fondamentaux, en particulier ceux des femmes et des enfants).

A cet égard, pour le développement la zone saharo-sahéliennes, le pastoralisme constitue un des leviers importants pour amorcer ce développement. Un des prérequis fondamentaux de la viabilité de l'élevage pastoral est la possibilité de liens entre espaces pastoraux saharo-sahéliens et espaces soudaniens. Le développement durable des zones saharo-sahéliennes ne peut s'envisager en vase clos : l'histoire longue fait d'ailleurs apparaître l'existence de liens ancestraux et de systèmes d'alliances affirmés entre populations nomades et agricoles du Sud. La mobilité pastorale est centrée sur une complémentarité essentielle à l'instauration d'une paix durable au sein des pays du bassin du lac Tchad qui tous, comprennent des espaces saharo-sahéliens et soudaniens.



Photo 6 : Elevage dans le bassin du lac Tchad
Source : la-croix.com

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

AFP, 2011. Plus de 260 morts dans les combats entre police et «talibans», Jeune Afrique, 29 juillet 2011 (lire en ligne [archive]). <http://www.jeuneafrique.com/158991/societe/plus-de-260-morts-dans-les-combats-entre-police-et-talibans>

Apard E, 2016. Les mots de Boko Haram (1/2) : les prêches de Mohammed Yusuf sur le « djihad obligatoire » [archive], Le Monde, 29 avril 2016. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/29/les-mots-de-boko-haram-1-2-les-preches-de-mohammed-yusuf-sur-le-djihad-obligatoire_4911156_3212.html
BBC, 2009. Nigeria's 'Taliban' enigma », BBC News, 28 juillet 2009. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/afrika/8172270.stm>

Bensimon C., 2014. Boko Haram, une secte islamiste radicale qui a basculé dans la folie meurtrière, Le Monde, 7 mai 2014. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/05/07/une-secte-islamiste-radical-qui-a-basculé-dans-la-folie-meurtriere_4412787_3212.html

Bonfiglioli A.M., 1990. Pastoralisme, agro pastoralisme et retour. Itinéraires sahéliens. Cahiers des sciences humaines. 26 (1.2) : 255-266

Botoni H. E., 2003. Interactions Elevage-Environnement. Dynamique des paysages et Évolution des Pratiques pastorales dans les fronts pionniers du Sud-ouest du Burkina Faso. Doctorat de l'université Paul Valéry Montpellier III. 292 p.

Brou E. 2016. Violation de droits de l'homme par les forces de l'ordre. Avec AGENCES 14/07 - 14:20. <http://fr.africanews.com/2016/07/14/cameroun-pour-boko-haram-on-bafoue-les-droits-de-l-homme/>
Cluster Security, 2016. Rapport de l'atelier sur la « Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence » (PSME), Lac-Tchad, 31 p.

Courtin N, 2015. Comprendre Boko Haram. Introduction thématique. Courtinn.at.afd.fr. <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2015-3-page-13.htm#no7>

Cyril Musila, 2012. L'insécurité transfrontalière dans la zone du bassin du lac Tchad, Irenées.net, juillet 2012

Damgé M., 2016. Comment le Nigeria est devenu la « première économie » d'Afrique [archive], Le Monde, 7 avril 2014. <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/08/13/20002-20160813ARTFIG00072-le-nigeria-n-est-plus-la-premiere-economie-d-afrique.php>

Gorwitz N. 2016. Cameroun : Amnesty dénonce des exactions dans la lutte contre Boko Haram <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:mgyFYXab-nEJ:www.jeuneafrique.com/341416/societe/cameroun-amnesty-denonce-exactions-lutte-contre-boko-haram/+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&client=firefox-b-ab>

Guérin H., Réounodji F., Rangé C. 2014. Dynamiques d'élevage. In Lemoalle J. Magrin G (dir) : Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles, Marseille, IRD Editions Coll. Expertises collégiales pp 312-369

KOUNDY MAA, 2016. Niger, juillet 2016. Boko Haram, l'histoire d'une méconnaissance des droits de l'homme. http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1082_fr.html#iref:31

Lemoalle J. Magrin G., 2014. Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles Rapport de synthèse (Version finale). Expertise collégiale réalisée par l'IRD à la demande de la Commission du bassin du lac Tchad 24 février 2014, 67 p

Madjiasra Nako, 2015. Jeune Afrique, Publié le 30 décembre 2015 à 09h44 — Mis à en ligne le 31 décembre 2015 à 10h31

Michel Luntumbue, 2014. Note N°14 – La CBLT et les défis sécuritaires du bassin du lac Tchad,

PEYRON J, 2013. Boko Haram, la secte qui veut imposer la charia au Nigeria [archive], sur France 24, 25 février 2013. <http://www.france24.com/fr/20111226-boko-haram-secte-veut-imposer-charia-nigeria>

Rapport Amnesty international, 2016. Bonne cause, mauvais moyens : atteintes aux droits humains et à la justice dans le cadre de la lutte contre Boko Haram au Cameroun, 59 p

Saïbou, I., 1998. Laamiido et sécurité dans le Nord-Cameroun », Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ngaoundéré, vol. III, 1998 ;

Saïbou, I., 2001. Soongoobe, bandits justiciers dans la plaine du Diamaré, Nord-Cameroun sous l'administration française, Ngaoundéré Anthopos, vol. III, 2001

Saïbou, I., 2004. L'embuscade sur les routes des abords du lac Tchad. In Politique Africaine, n° 94, juin 2004.

Saïbou, I., 2007. La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad. Une nouvelle modalité de banditisme transmigrant, Polis. Revue Camerounaise de sciences politiques, 2007.

Saïbou, I., 2010. La politique de lutte contre l'insécurité transfrontalière en Afrique, Les fondements d'une paix globale en Afrique, Colloque du Cours Supérieur Interarmées de Défense, Yaoundé, 18-19 février 2010 ; p. 1-2.

Vicky A, 2012. Aux origines de la secte Boko Haram [archive], Le Monde diplomatique, avril 2012. <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/04/VICKY/47604>



Cette étude a été réalisée avec le soutien de :



**CCFD-Terre Solidaire
4, rue Jean Lantier
75001 Paris
Tél : +33 1 44 82 80 00**



Montage et mise en page : Jérôme Chaumard
Impression : Michaël Bouffard / CCFD - Terre Solidaire

4ème de couverture : Source : fr.africatime.com

IMPACTS DE LA SECTE BOKO HARAM SUR LES ÉLEVEURS DANS LA RÉGION DU LAC TCHAD

Dr. Sougnabé Pabamé & Ahmat Moussa Hassan



Février 2017